

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA)



Enquête nationale de Sécurité alimentaire au Sénégal 2016 (ENSAS, 2016)

RAPPORT DEFINITIF



Avril 2016



Equipe de coordination

Prénom et NOM	Fonction
Monsieur Ali Mohamed dit Séga CAMARA	Secrétaire Exécutif
Monsieur Mody DIOP	Coordonnateur technique
Monsieur Oumar Famara GUEYE	Responsable informatique
Madame Ndioba NDAO	Responsable financière
Monsieur Tidiane CAMARA	Consultant en traitement et analyse de données

Equipe de supervision

Région	Superviseur	Structure	Superviseur	Structure
Dakar	Marie MBENGUE	SECNSA	Seynabou MBOUP	DA
Diourbel	Bakary NDAO	SECNSA	Mamadou AMAZOU	ANSD
Fatick	Pape CAMARA	SECNSA	Balde SOME	DAPSA
Kaffrine	Omar NDIAYE	SECNSA	Abdoulaye DIOP	CONACILSS
Kaolack	Amar R. SOW	SECNSA	Fendema BALDE	DEFCCS
Kédougou	Mamadou KEBE	SECNSA	Rosennette KANE	Stagiaire SECNSA
Kolda	Sokhna GUISSÉ	SECNSA	Aliou NIANG	Stagiaire SECNSA
Louga	Malao NDIAYE	SECNSA	Bamba DIOP	CSE
Matam	Saliou FAYE	SECNSA	Bechir COLY	DIREL
Saint Louis	Soukeyna Chimère DIAW	SECNSA	Diabel NDIAYE	ANACIM
Sédhiou	Mohamed DIOP	SECNSA	Mamadou NDIAYE	CSA
Tambacounda	Mamadou M. YAFFA	SECNSA	Fanta BADJI	SECNSA
Thiès	Cheikh Sadibou PENE	SECNSA	Dado FAYE	Consultant
Ziguinchor	Ibrahima NDIAYE	SECNSA	Alpha BA	CEP/Pêche

Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des acronymes, abréviations et sigles.....	6
Avant propos	7
Chapitre 1 : Présentation du pays et de l'enquête	8
1.1. Présentation du pays	8
1.2. Présentation de l'enquête.....	8
1.2.1. Contexte.....	8
1.2.2. Objectifs de l'enquête	9
1.2.3. Méthodologie de l'enquête	9
1.2.4. Questionnaire	10
1.2.5. Collecte et remontée des données	10
Chapitre 2 : Conditions de vie des ménages.....	11
2.1. Caractéristiques des ménages	11
2.1.1. Sexe du CM.....	11
2.1.2. Age du CM.....	11
2.1.3. Statut matrimonial des CM	12
2.1.4. Niveau d'instruction du CM	12
2.1.5. Handicap et maladie chronique du CM	13
2.2. Habitat et cadre de vie.....	14
2.2.1. Statut d'occupation des propriétés et nature du sol.....	14
2.2.2. Composants des murs et toits	15
2.2.3. Principales sources d'eau de boisson	16
2.2.4. Sources d'énergie	16
2.3. Moyens de subsistance.....	18
2.4. Agriculture et élevage	19
2.4.1. Pratique de l'agriculture	19
2.4.2. Pratique de l'élevage.....	21
CHAPITRE 3 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	23

3.1. Dépenses alimentaires des ménages	23
3.2. Etat de la consommation alimentaire.....	23
CHAPITRE 4 : CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATION	27
4.1. Chocs subis par les ménages	27
4.1.1. Difficultés alimentaires	27
4.1.2. Chocs d'ordre divers	29
4.2. Stratégies d'adaptation	30
ANNEXE	31

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition selon la connaissance de difficultés à se nourrir lors des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur (Tableau 1).	27
Tableau 2 : Les difficultés rencontrées et le milieu de résidence	28
Tableau 3 : Principaux chocs subis au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête	29
Tableau 4 : Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015 par rapport à celle de 2013 par région (%).....	31
Tableau 5 : Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015 par rapport à celle de 2013 par région (%) (Suite)	31
Tableau 6: Nombre de mois de couverture de la production céréalière des ménages (%) ..	32

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition du sexe du CM selon la région.....	11
Graphique 2: Répartition des CM selon l'âge et la région	12
Graphique 3: Répartition (en %) des CM selon la situation matrimoniale	12
Graphique 4: Répartition (en %) selon le niveau d'instruction du CM et la région	13
Graphique 5: niveau d'handicap du CM selon la région (%)	13
Graphique 6: maladie chronique du chef de ménage	14
Graphique 7: Statut d'occupation du chef de ménages.....	14
Graphique 8: composante principale du sol des habitats	15
Graphique 9: Principale composante des murs du logement	15
Graphique 10: Principale composante du toit du logement	16
Graphique 11: Principale source d'eau de boisson des ménages	16
Graphique 12: Principale source d'énergie pour la cuisson des ménages	17
Graphique 13: Principale source d'éclairage des ménages	18
Graphique 14: Répartition des ménages selon les moyens de subsistance et la région	19
Graphique 15 : Répartition (en %) des ménages selon la pratique de l'agriculture et la région	20
Graphique 16: Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015/2016 par rapport à celle de 2014/2015	20
Graphique 17 : Couverture (en mois) de la production céréalière issue de la campagne 2015/2016.....	21
Graphique 18 : Répartition (en %) selon la pratique de l'élevage et la région.....	22
Graphique 19 : répartition du Cheptel selon les régions (%)	22
Graphique 20 : Part des dépenses annuelles consacrées à l'alimentation par région (moyenne).....	23
Graphique 21 : Evolution du groupe de consommation alimentaire entre juin 2013 et janvier 2016.....	24
Graphique 22 : Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence	24
Graphique 23 : Groupe de consommation alimentaire selon le sexe du CM	25
Graphique 24 : Groupe de consommation alimentaire selon la région.....	25
Graphique 25 : Groupe de consommation alimentaire selon le département	26
Graphique 26 : Evolution des difficultés alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête.....	28
Graphique 27 : Répartition selon le choc subi au cours des six mois précédant l'enquête ..	29
Graphique 28: CSI moyen des ménages selon les régions.....	30

Liste des acronymes, abréviations et sigles

AGVSAN Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

CILSS Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel

CNSA Conseil National de Sécurité Alimentaire

CSI Indice de Stratégie de Survie

ENSAS Enquête nationale de Sécurité alimentaire au Sénégal

IDH Indice du Développement Humain

PAM Programme Alimentaire Mondial

PEPAM Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

PIB Produit Intérieur Brut

PNUD Programme des Nations unies pour le Développement

RGPHAE Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage

SAP Système d'Alerte Précoce (SAP)

SCA Score de Consommation Alimentaire

SECNSA Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire

SENELEC Société National d'Electricité du Sénégal

Avant propos

L'enquête nationale de Sécurité alimentaire au Sénégal (ENSAS 2016) a été réalisée par le Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), en collaboration avec les structures membres du système national d'alerte précoce (SAP) et des partenaires techniques et financiers. L'ENSAS 2016 visait à évaluer l'état alimentaire des ménages du Sénégal.

Je remercie également l'ensemble des structures membres du SAP qui ont participé techniquement à la réalisation de cette enquête : l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la Cellule d'Etude et de planification du Ministère des Pêches maritimes, le Centre de Suivi écologique, le Commissariat à la Sécurité alimentaire, le CONACILSS, la Direction de l'Agriculture (DA), la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles (DAPSA), la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols (DEFCCS) et la Direction de l'Elevage (DIREL).

Mes remerciements vont également à l'endroit des autorités administratives déconcentrées (Gouverneurs, Préfets et Sous-préfets) qui n'ont ménagé aucun effort pour le bon déroulement de l'ENSAS au niveau de leurs circonscriptions administratives respectives.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements au Programme alimentaire Mondial (PAM) et à Word Vision Sénégal qui ont contribué significativement au financement de cette enquête.

Ali Mohamed dit Segá CAMARA

Secrétaire Exécutif du Conseil national
de Sécurité alimentaire

Chapitre 1 : Présentation du pays et de l'enquête

1.1. Présentation du pays

Le Sénégal est un pays de l'Afrique occidentale qui s'étend sur une superficie de 196 722 km². Il est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'ouest par la Gambie, et par l'Océan Atlantique. Le pays est plat avec des sols sablonneux ne dépassant pas 130 m d'altitude, à l'exception de la frontière avec la Guinée, au sud-est. Le pays est traversé par trois fleuves : le Sénégal (1700 km) au nord, la Gambie (750 km) et la Casamance (300 km) au sud. Le climat est de type tropical sec caractérisé par deux saisons : une saison sèche de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre.

Le pays compte 14 régions et 45 départements administratifs. En 2016, la population du Sénégal est projetée¹ à 14 799 859 habitants dont 7 427 372, soit 50,2%. La moyenne d'âge de la population est de 19 ans.

Le taux de croissance économique est de 4,3% en 2014 et 6,5% en 2015. Le revenu national disponible est de 8 608 milliards de francs CFA. Le Sénégal est classé 170^e sur 188 pays par rapport à l'indice du développement humain (IDH) du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD).



1.2. Présentation de l'enquête

1.2.1. Contexte

Mis en place par le décret n° 98-554 du 25 juin 1998, le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA), est chargé de suivre et d'évaluer régulièrement la situation de sécurité alimentaire des populations sénégalaises. Le Secrétariat Exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), bras technique du CNSA, a été créé et rattaché au Cabinet du Premier Ministre par l'arrêté primatorial n°003066 du 07 mars 2000.

En 2006, en collaboration avec le CILSS et ses différents partenaires, le SECNSA a mis en place le système national d'alerte précoce (SAP) afin de mieux anticiper et gérer efficacement les crises alimentaires devenues récurrentes, en liaison avec les effets relatifs au changement climatique. C'est dans le cadre des missions du SAP que le SECNSA, en collaboration avec les structures membres du comité technique SAP, le PAM et World Vision Sénégal, ont réalisé une enquête nationale de sécurité alimentaire (ENSAS), sur la deuxième quinzaine du mois de janvier 2016.

¹<http://www.ansd.sn/> consulté le 06 avril 2016, à 17h 26 minutes

1.2.2. Objectifs de l'enquête

L'objectif de cette enquête était de faire l'évaluation correcte de la situation alimentaire du Sénégal. En particulier, l'enquête cherchait à :

- dresser le profil de l'insécurité alimentaire au Sénégal ;
- déterminer l'état nutritionnel des enfants de 6-59 mois, à travers la mesure du périmètre brachial ;
- fournir les preuves nécessaires à l'analyse de la sécurité alimentaire lors de l'atelier national du cadre harmonisé de mars 2016 ;
- disposer d'une situation de référence pour la surveillance et le suivi permanents de l'état alimentaire et nutritionnel des populations à travers les sites sentinelles ;

1.2.3. Méthodologie de l'enquête

1.2.3.1. Plan d'échantillonnage

La méthodologie a été conçue par le SECNSA et le tirage de l'échantillon a été effectué par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), à partir de la base de sondage nationale issue du Recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE).

Dans chaque département, 15 DR ont été choisis suivant un processus de tirage systématique. Les 15 DR sont répartis entre le milieu rural et le milieu urbain, selon le poids démographique. Au sein de chaque DR, treize (13) ménages ont été sélectionnés (dont trois ménages de remplacement) suivant un processus de tirage systématique. Au total, 195 ménages (dont 45 ménages de remplacement) sont tirés dans chaque département.

L'échantillon comporte ainsi, 6 750 ménages à enquêter. Le nombre de ménages de remplacement est de 2 025.

1.2.3.2. Taille de l'échantillon

Le calcul de la taille minimale (n) de l'échantillon s'est basé sur la formule simplifiée suivante :

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{\varepsilon^2}$$

- z est lié au niveau de confiance ;
- p est la proportion de la population en insécurité alimentaire
- ε est la marge d'erreurs fixée

Le calcul de la taille de l'échantillon est basé sur les paramètres liés à l'insécurité alimentaire, sous l'hypothèse que la malnutrition est une conséquence de l'insécurité alimentaire. Selon les résultats de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire et la nutrition², réalisée en 2013 (ENSAN 2013), le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire

²C'est l'unique enquête portant sur la sécurité alimentaire menée au cours des cinq dernières années et ayant une couverture nationale. L'analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, conduite en 2010,

est estimé à 18,8%. La marge d'erreurs a été fixée à 1,2% et l'intervalle de confiance à 95%. Dans ces conditions, la taille minimale de l'échantillon trouvée était de l'ordre de 4 062 ménages. Elle a été portée à 6 750 ménages afin de rendre beaucoup plus fiable l'estimation des paramètres.

1.2.4. Questionnaire

La méthode de collecte de données privilégiée était l'interview directe, effectuée par un enquêteur. Cette méthode est onéreuse mais elle a l'avantage d'avoir des taux de non réponse faibles, comparativement aux autres méthodes telles que l'auto-dénombrement ou les entretiens téléphoniques. Pour ce faire, un questionnaire comportant six (06) sections a été élaboré :

Section I : Identification du ménage ;

Section II : Caractéristiques et conditions de vie ;

Section III : Dépenses et revenus ;

Section IV : Alimentation du ménage ;

Section V : Chocs et stratégies d'adaptation ;

Section VI : Mesure de la nutrition des enfants 6-59 mois par le périmètre brachial.

1.2.5. Collecte et remontée des données

Le questionnaire a été installé sur des téléphones, à l'aide de la suite d'outils dénommée Open Data Kit (ODK). Dans chaque département, une équipe de trois (03) enquêteurs a été mise sur pied pour effectuer la collecte et la remontée des données au serveur.

Au sein de chaque région, une équipe de deux superviseurs était chargée de coordonner l'ensemble des opérations relatives à l'enquête.

L'atelier de formation des superviseurs s'est tenu le 20 janvier 2016. Le recrutement départemental a été préconisé avec les enquêteurs. Au niveau de chaque région, les enquêteurs ont été formés au cours atelier, tenu les 23 et 24 janvier 2016. Quant à la collecte de données, elle s'est déroulée sur la période allant du 25 janvier au 05 février 2016.

Chapitre 2 : Conditions de vie des ménages

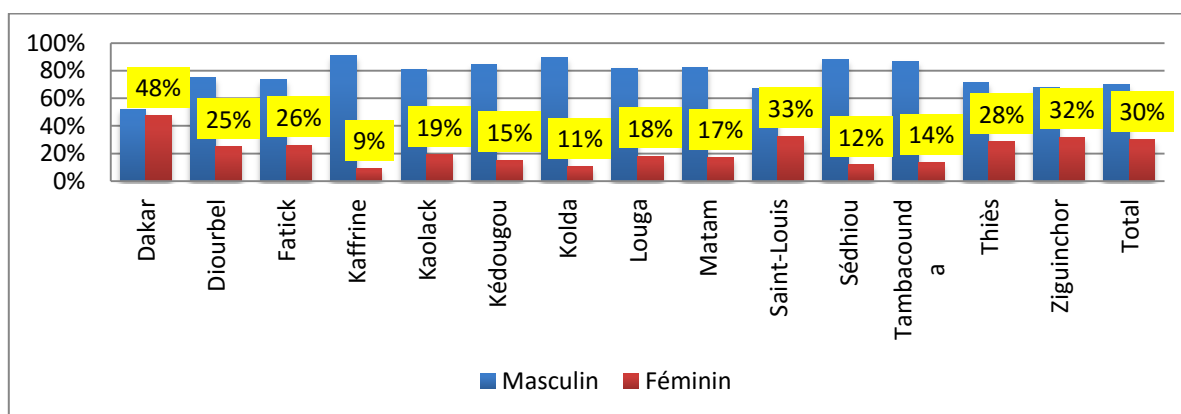
L'objectif du chapitre est de présenter les caractéristiques sociodémographiques et économiques des chefs de ménage (CM).

2.1. Caractéristiques des ménages

2.1.1. Sexe du CM

La majorité des ménages sénégalais (70%) est dirigée par des hommes. La proportion de femmes chef de ménage (30%) est en hausse par rapport à 2013 où elle était de 22%. On note des disparités entre les régions. En effet, le pourcentage de femmes CM est plus important dans les régions la plus urbanisée telle que Dakar (48%), Saint-Louis (33%), Ziguinchor (32%) et Thiès (28%). Les régions de Kaffrine (9%), Kolda (11%), Sédhiou (12%) et Tambacounda (14%) ont les proportions de femmes CM les plus faibles du pays.

Graphique 1: Répartition du sexe du CM selon la région

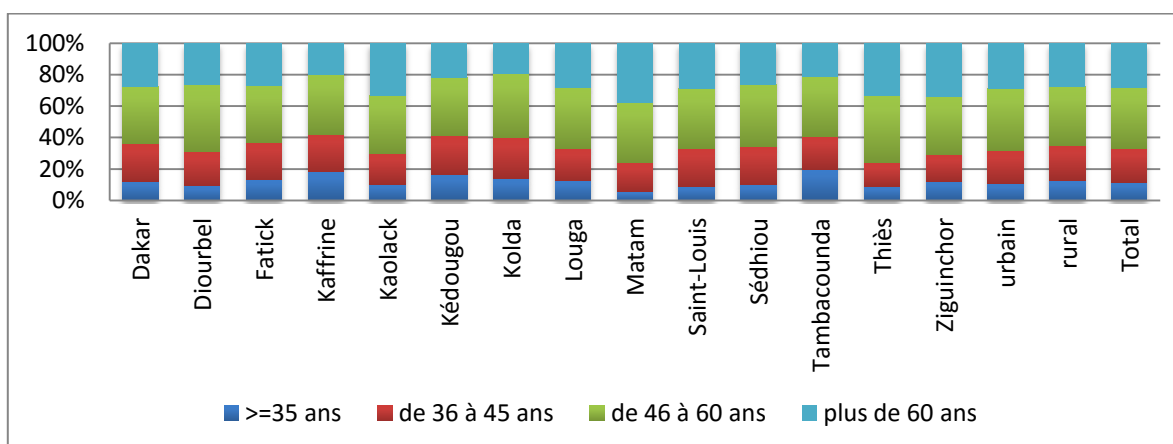


Source : ENSAS 2016

2.1.2. Age du CM

Les CM qui sont âgés entre 15 et 60 ans font plus de 60% de la population : 24% pour la tranche d'âges 15-45 et 38% pour celle 46-60 ans. Cependant, on note une certaine précocité à diriger un ménage dans certaines régions notamment à Kaffrine, Kédougou, Kolda et Tambacounda où plus de 40% des CM sont âgés entre 15-45 ans contrairement aux régions de Thiès (24%) et Ziguinchor (29%) où moins de 30% sont concernés pour la même tranche d'âge.

Graphique 2: Répartition des CM selon l'âge et la région



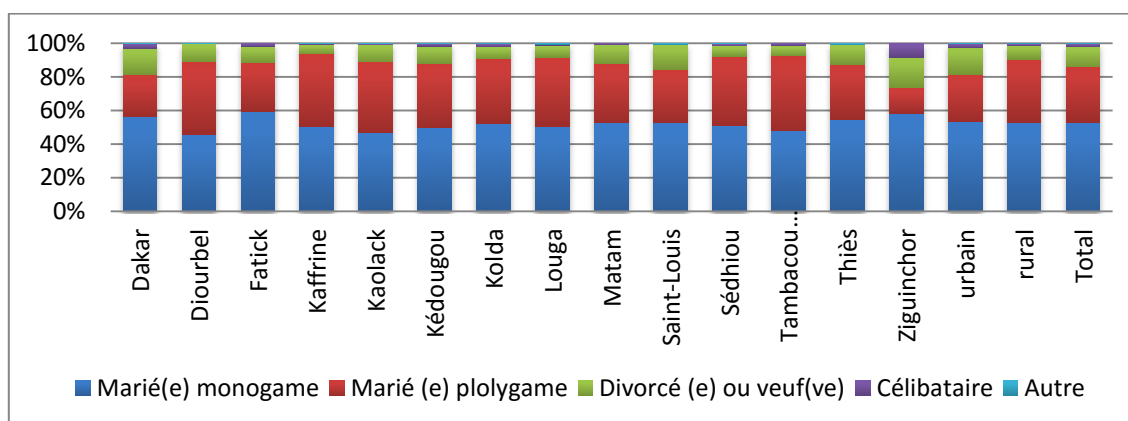
Source : ENSAS 2016

2.1.3. Statut matrimonial des CM

Il existe une grande diversité de situations matrimoniales qui se distinguent les unes des autres selon leur degré de permanence ou leur relation avec la loi, la coutume ou la religion (F. Gendreau, 1993). Au cours de l'ENSAS 2016, l'état matrimonial a été appréhendé en posant aux répondants la question suivante : « Quel est l'état matrimonial actuel du CM ? ».

Il ressort des réponses (Graphique 3) que près de 9 CM sur 10 (86%) étaient mariés au moment de l'enquête. Plus de la moitié des CM (53%) se trouve dans un ménage monogame tandis que les monogames constituent le tiers de la population (33%). Les régions de Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Louga, Sédhiou et Tambacounda renferment le plus grands taux. La proportion de CM divorcés ou séparés est plus élevée dans les régions de Ziguinchor, Dakar et Saint-Louis où elle se situe à plus de 15%.

Graphique 3: Répartition (en %) des CM selon la situation matrimoniale



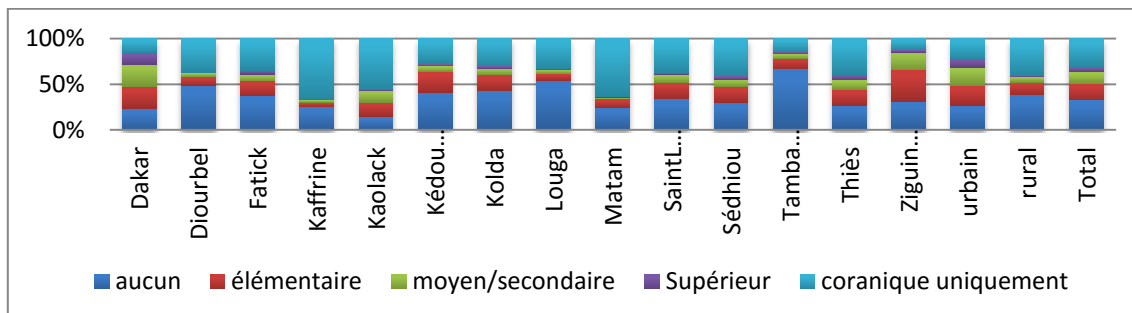
Source : ENSAS, 2016

2.1.4. Niveau d'instruction du CM

Selon le graphique 4, un CM sur trois (33%) n'a aucun niveau d'instruction et 31% des CM ont uniquement appris le Coran. C'est en milieu rural qu'on trouve la plus importante proportion de CM n'ayant aucun niveau d'instruction (39%) comparativement au milieu urbain (27%). Les fortes proportions de CM n'ayant aucun niveau d'instruction sont notées dans les régions de Tambacounda (67%), Louga (54%) et Diourbel (49%). En revanche,

18% des CM ont un niveau primaire contre 18% pour le niveau secondaire et plus. C'est dans les régions de Dakar et de Ziguinchor où sont enregistrées les plus fortes proportions de CM ayant le niveau d'instruction secondaire ou plus. Ce sont les régions de régions de Kaffrine et Matam qui enregistre les plus fortes de CM ayant atteint ce niveau.

Graphique 4: Répartition (en %) selon le niveau d'instruction du CM et la région



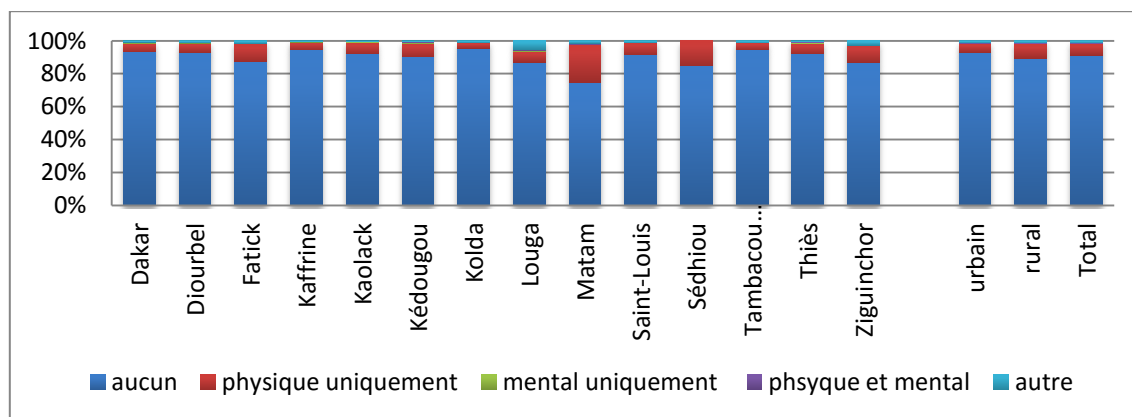
Source : ENSAS, 2016

2.1.5. Handicap et maladie chronique du CM

Le graphique ci-dessous présente la situation relative aux handicaps et maladies chroniques des CM. Deux questions ont permis de saisir cette situation : « Le CM souffre-t-il d'un handicap ? » et « Le CM souffre-t-il d'une maladie chronique ? ».

Les résultats montrent qu'au Sénégal, 91% de la population ne souffre d'aucun handicap physique ou mental. Ce qui porte le taux de handicap à 9% de la population. La proportion de CM souffrant uniquement de handicap physique s'élève à 7%. Le phénomène varie selon la région. Il touche 23% des CM de Matam et 15% de ceux de Sédhiou (Graphique 5).

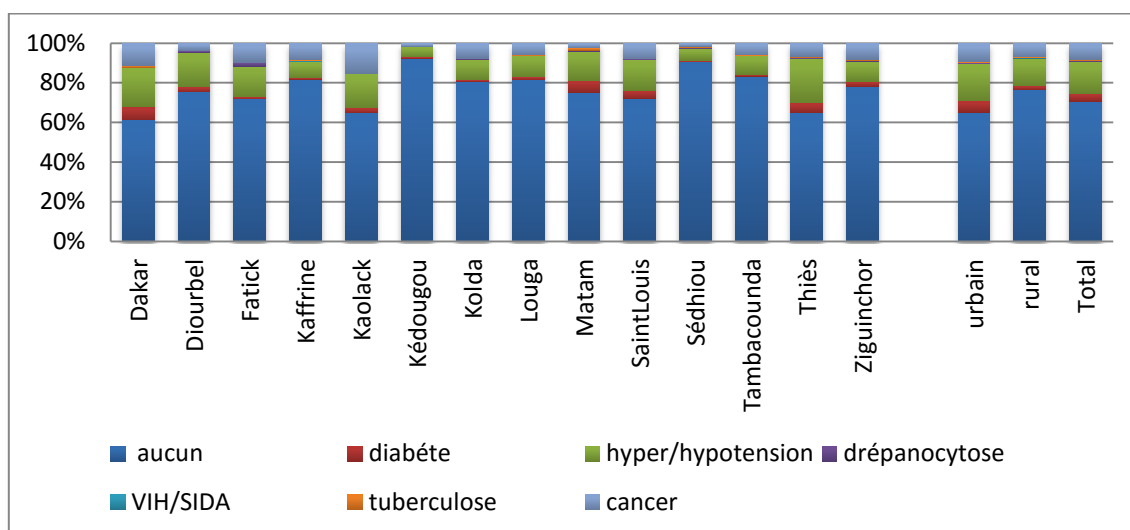
Graphique 5: niveau d'handicap du CM selon la région (%)



Source : ENSAS, 2016

S'agissant des maladies chroniques, les résultats de l'enquête révèlent globalement 29% de CM atteints (Graphique 6). Les maladies liées à la tension (hypertension ou hypotension) sont les plus répandues (19%) chez les CM. Elles sont suivies du cancer (8%) et du diabète (4%). La prévalence des maladies liées à la tension est plus accentuée au sein des CM résidant dans les régions du centre-ouest et du nord du pays. Tandis que les cas de cancer sont plus enregistrés chez les CM des régions de Kaolack (15%) et Dakar (11%). Quant au diabète, il est surtout noté chez les CM des régions de Matam (6%), de Saint-Louis (5%) et de Dakar (7%).

Graphique 6: maladie chronique du chef de ménage



Source : ENSAS, 2016

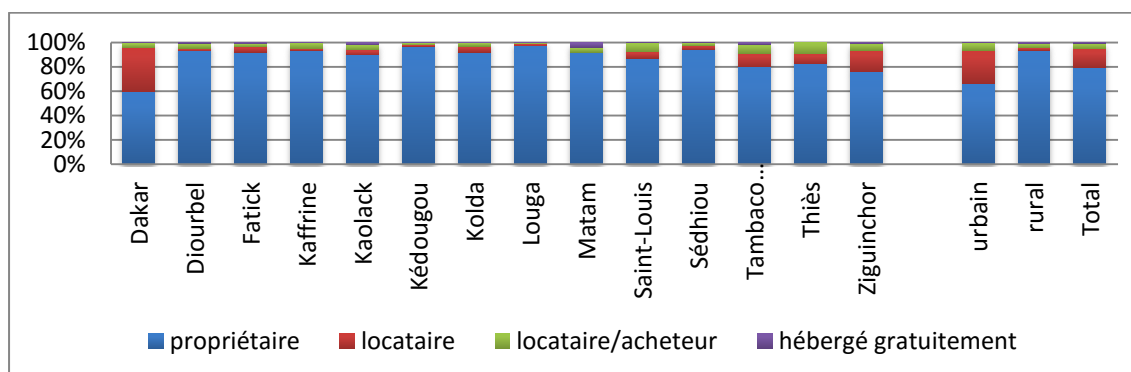
2.2. Habitat et cadre de vie

En matière d'habitat et de cadre de vie, le pays reste confronté aux effets d'une urbanisation rapide et mal maîtrisée. Dans la plupart des villes, les zones insalubres et impropres à l'habitat représentent une bonne partie de l'espace occupé. Aussi, l'occupation anarchique de l'espace, l'habitat précaire et spontané, les problèmes d'hygiène et d'assainissement constituent-ils un véritable problème de santé publique. Les inondations et l'insécurité liées à la mal-urbanisation sont un ensemble de facteurs qui ont amplifié la vulnérabilité des populations et favorisé la dégradation du cadre de vie dans les quartiers populaires. L'accès au logement demeure une forte préoccupation pour la majorité des sénégalais.

2.2.1. Statut d'occupation des propriétés et nature du sol

Selon le graphique 7, au total, 4 ménages sénégalais sur 5 est propriétaire de son logement (80%). Cette proportion est plus élevée en milieu rural (94%) qu'en milieu urbain (66%). La proportion de ménages en location est particulièrement importante dans les régions de Dakar (36%), Ziguinchor (17%) et Tambacounda (11%). Le phénomène des ménages logés gratuitement reste marginal au niveau national (moins de 1%) et concerne plus les ménages résidant dans les régions de Matam (4%) et de Kaolack (2%).

Graphique 7: Statut d'occupation du chef de ménages

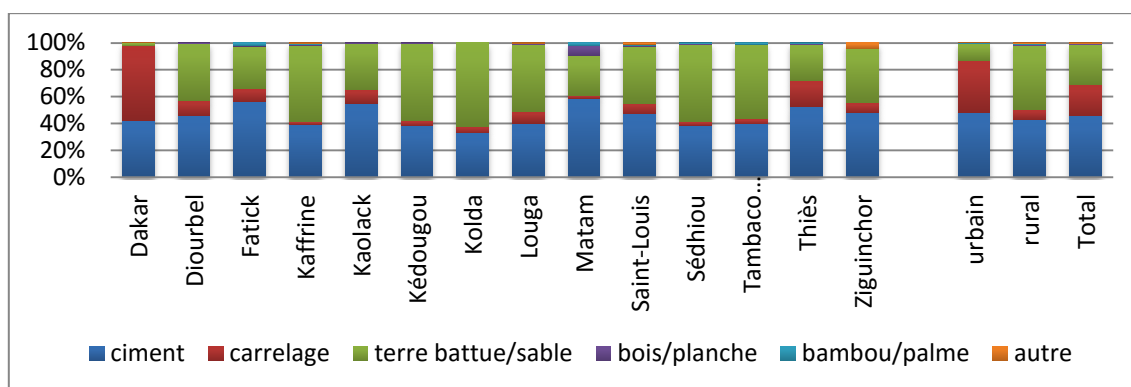


Source : ENSAS, 2016

Selon le graphique 8, la composante du sol des logements des ménages est constituée de ciment (46%), de terre battue ou sable (30%) et de carreaux (24%). En milieu rural, on note la prédominance de la terre battue ou sable (47%).

Le ciment est la composante la plus fréquente dans les régions de Fatick, Kaolack, Matam, Dagana et de Thiès. Quant aux carreaux, ils sont plus utilisés par les ménages dakarois. La terre est plus présente dans les régions de Kaffrine, de Kédougou, de Kolda, Matam et Sédhiou.

Graphique 8: composante principale du sol des habitats

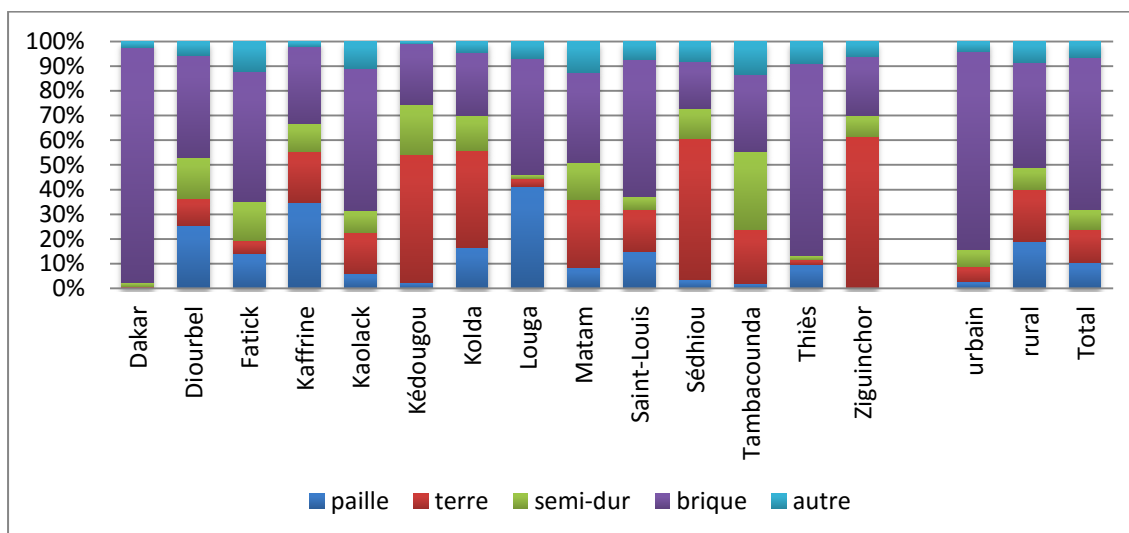


Source : ENSAS, 2016

2.2.2. Composants des murs et toits

D'après le graphique 9, plus de 3 ménages sur 5 (62%) logent dans des bâtiments principalement composés de briques. Ce type de bâtiment est plus présent dans les régions de Dakar (94%) et de Thiès (77%), Kaolack (57%), Saint-Louis (55%) et Fatick (53%). Les deux autres types de matériels des murs les plus usités sont respectivement la terre (13%) et la paille (11%).

Graphique 9: Principale composante des murs du logement

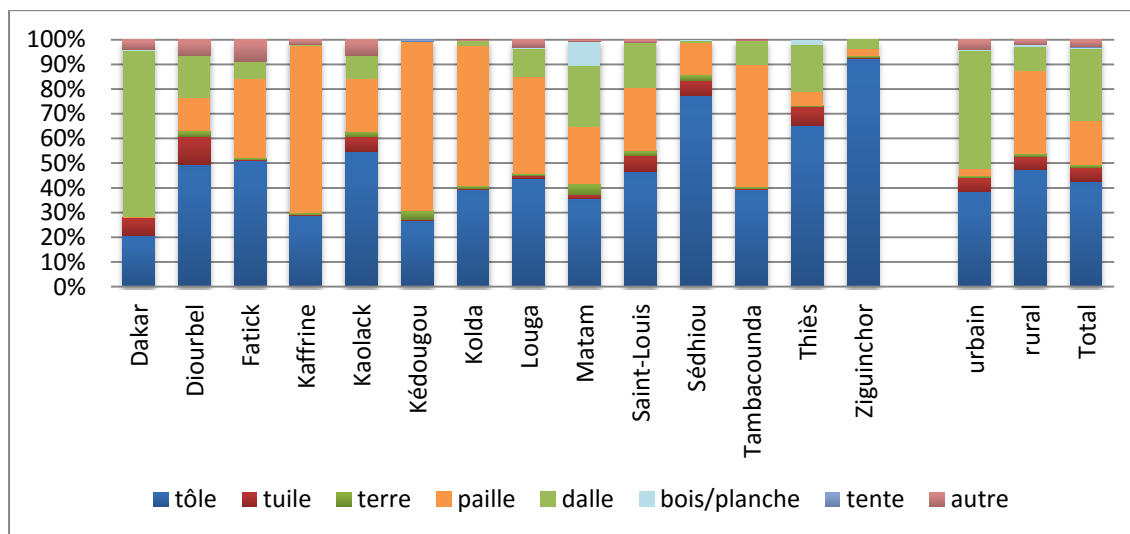


Source : ENSAS, 2016

S'agissant des toits du logement des ménages, le graphique 10 révèle qu'ils sont principalement constitués en tôle (43%), en dalle (29%) ou en paille (18%). Par ailleurs, 6% des ménages sénégalais ont le toit de leur logement en tuile. Il faut noter que les habitations

en sont plus fréquentes au Sud-est et celles en dalle se retrouvent plus dans la région de Dakar.

Graphique 10: Principale composante du toit du logement

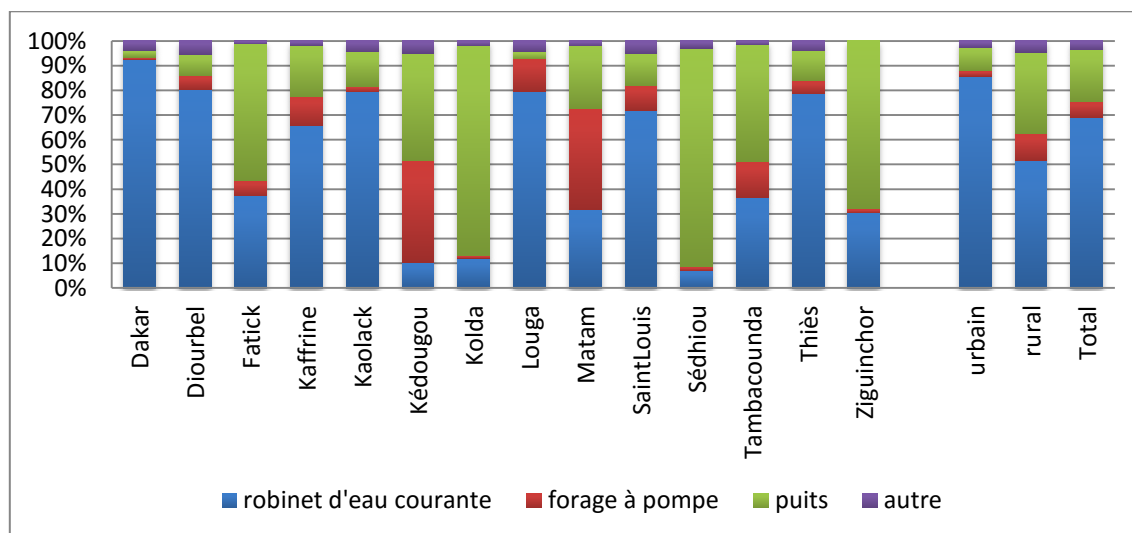


Source : ENSAS, 2016

2.2.3. Principales sources d'eau de boisson

Globalement, pour plus de 60% des ménages, le robinet est la principale source de boisson (Graphique 10). Cette proportion nationale est largement dépassée au niveau des de Dakar (92%), Diourbel (80%), Kaolack (79%), Louga (79%) Thiès (79%), Saint-Louis (72%) et Kaffrine (66%). Par contre, dans les régions de Sédhiou, Kolda et Matam, la proportion de ménages utilisant l'eau de robinet n'atteint pas 15%.

Graphique 11: Principale source d'eau de boisson des ménages



Source : ENSAS, 2016

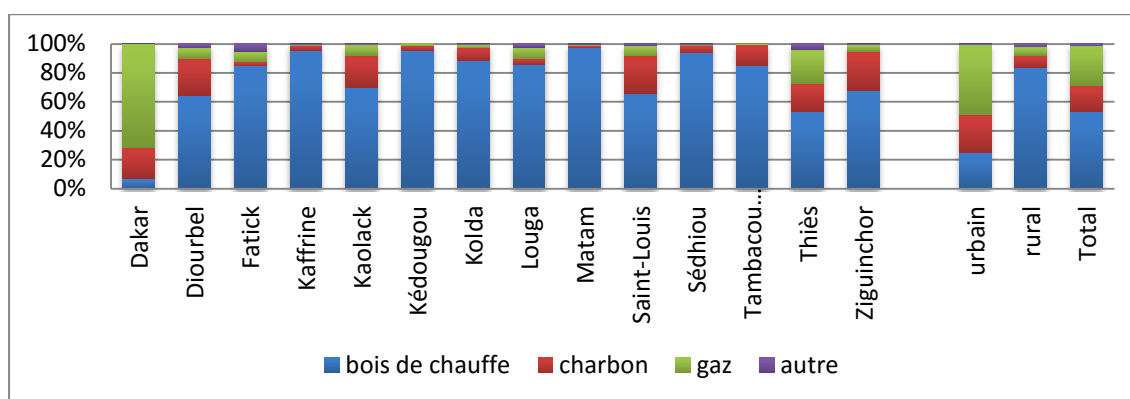
2.2.4. Sources d'énergie

Selon le graphique 12, plus de la moitié des ménages (53%) sénégalais a utilisé le bois de chauffe comme la principale source d'énergie pour la cuisson. En milieu rural, cette situation concerne 83% des ménages contre 25% milieu urbain où les ménages font plus recours à

un mix énergétique pour la préparation des repas, compte tenu d'une bonne accessibilité aux différentes sources d'énergie (Gaz, électricité, charbon) et d'un pouvoir d'achat plus important. A l'exception de Dakar (7%), dans toutes les régions du pays, le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisson pour plus de 50% des ménages.

Les résultats montrent également une forte dépendance du milieu rural aux ressources forestières (bois de chauffe, charbon de bois, biomasse) pour la cuisson des aliments. Il faut noter que la paupérisation et un bon accès physique à ces ressources demeurent les principaux facteurs d'une utilisation massive des produits ligneux avec comme conséquence une déforestation de plus en plus marquée. Ainsi, la disparité quant à la source d'énergie pour la cuisson reste-t-elle encore considérable entre les villes et les campagnes malgré des politiques de soutien aux prix (subventions au gaz) mises en œuvre par l'Etat afin de freiner le déboisement massif.

Graphique 12: Principale source d'énergie pour la cuisson des ménages

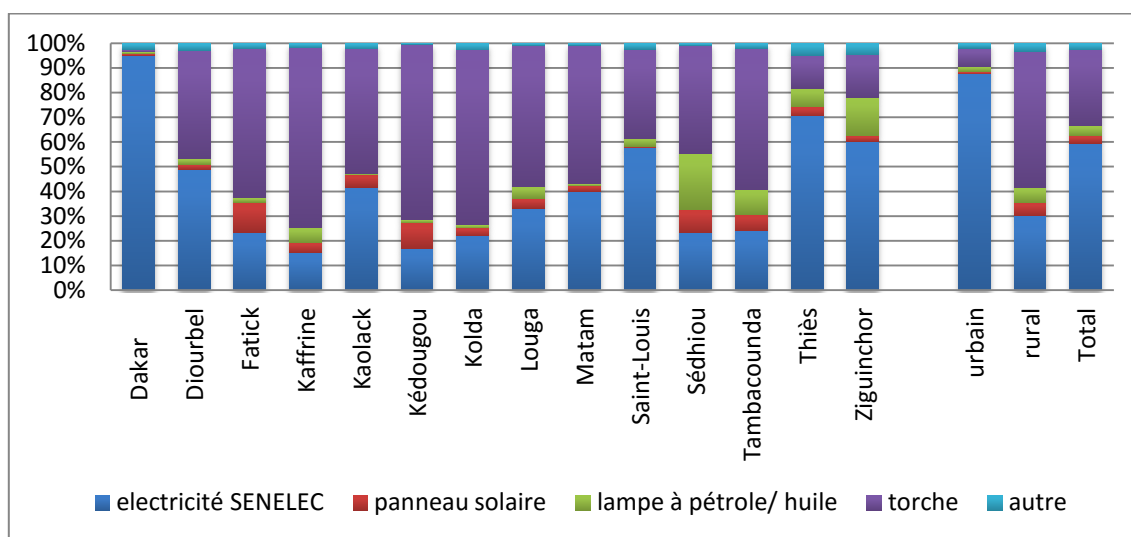


Source : ENSAS, 2016

Pour ce qui concerne l'éclairage, le graphique 13 montre que les régions de Dakar (95%), Thiès (71%), Ziguinchor (60%) et Saint-Louis (58%) renferment les plus fortes proportions de ménages ayant accès à l'électricité de la Société nationale d'Electricité au Sénégal (SENELEC). Cet accès est faible dans les régions de Kaffrine (15%), Kédougou (17%), Kolda (22%), Sédhiou (23%), et Tambacounda (24%).

En milieu urbain, le taux d'accès à l'électricité fournie par la SENELEC s'élève à 80% contre 30% en milieu rural. Les efforts en matière d'électrification rurale seront d'un apport capital pour un meilleur accès aux ressources énergétiques des ménages ruraux (énergie domestique, énergie productive, etc.).

Graphique 13: Principale source d'éclairage des ménages

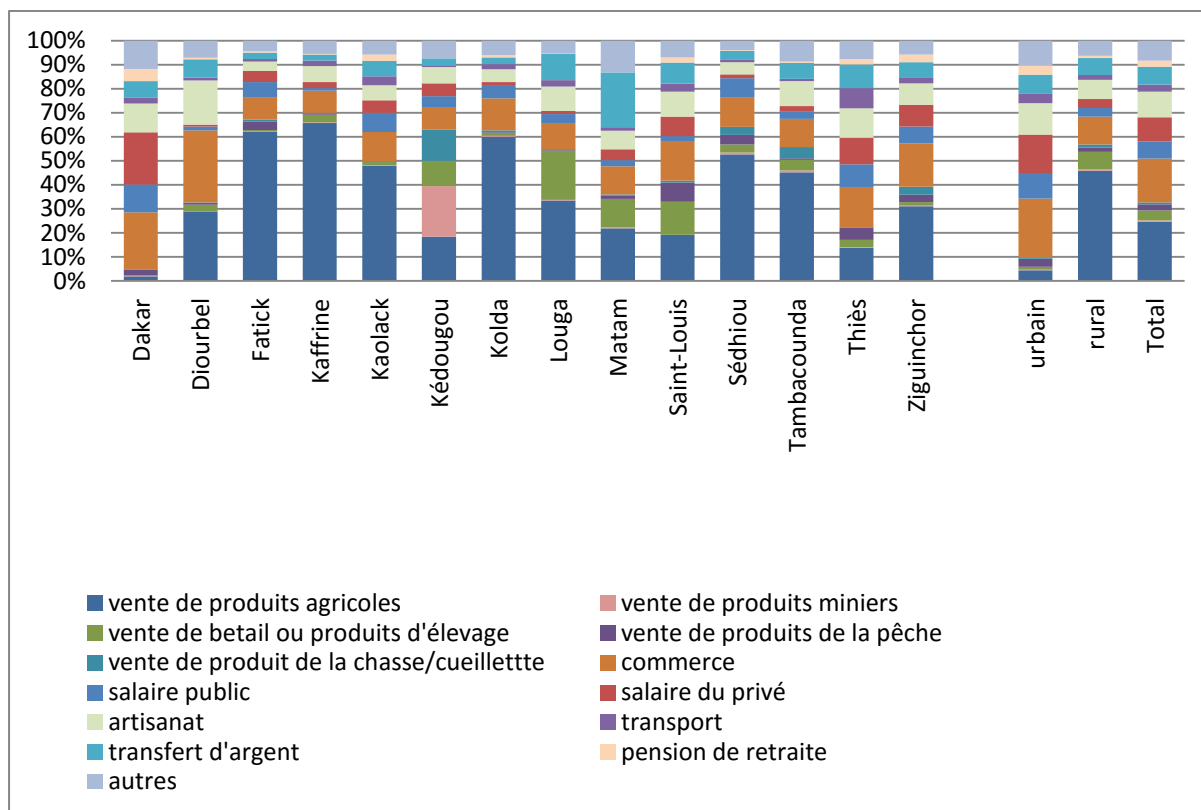


Source : ENSAS, 2016

2.3. Moyens de subsistance

Le graphique 14 montre que les sources de revenus des ménages sont notamment les produits agricoles (25%), le commerce (18%), l'artisanat (11%), salaire privé (10%), le salaire public (7%) et les transferts des migrants (7%). La situation diffère selon les régions. En effet, dans une partie du Bassin arachidier (Fatick, Kaffrine) et à Kolda, plus de 60% des ménages ont comme principale source de revenus la vente de produits agricoles. Dans la région de Kédougou, la première source de revenu des ménages est la vente de produits miniers (21%) même si la vente des produits agricoles (18%) ou celle des produits de la chasse ou de la cueillette (13) reste importante. Les ménages qui ont la vente de bétail ou des produits de l'élevage comme principal moyen de subsistance sont essentiellement situés dans les régions de Louga (20%), Saint-Louis (14%) et Matam (12%). Les ménages ayant comme principale source de revenu le commerce, le salaire public ou privé sont majoritairement situés dans les régions à forte taux d'urbanisation (Dakar, Diourbel, Thiès et Ziguinchor). Par contre les ménages dépendant de l'artisanat et des transferts des migrants sont respectivement situés dans les régions de Diourbel (18%) et de Matam (23%).

Graphique 14: Répartition des ménages selon les moyens de subsistance et la région



Source : ENSAS, 2016

2.4. Agriculture et élevage

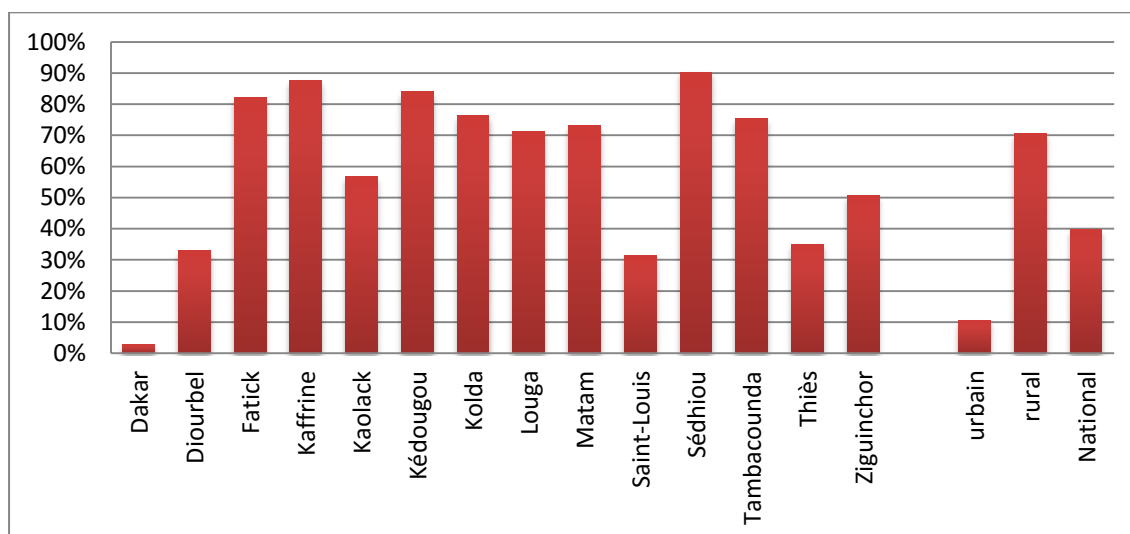
L'agriculture³ et l'élevage constituent les principaux secteurs d'activités des populations rurales. Ils disposent de nombreux potentiels et jouent un rôle important dans l'amélioration et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations.

2.4.1. Pratique de l'agriculture

Selon les résultats de l'enquête, près de 40% des ménages pratiquent l'agriculture. Cette proportion nationale est doublée en milieu rural où elle est de 80% (Graphique 15). Il est constaté que les ménages agricoles sont majoritairement situés dans les régions à faible taux d'urbanisation (Fatick, Kaffrine, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Sédhiou et Tambacounda), avec 70% des ménages pratiquant l'agriculture.

³ Au sens strict du terme incluant les cultures pluviales et irriguées

Graphique 15 : Répartition (en %) des ménages selon la pratique de l'agriculture et la région



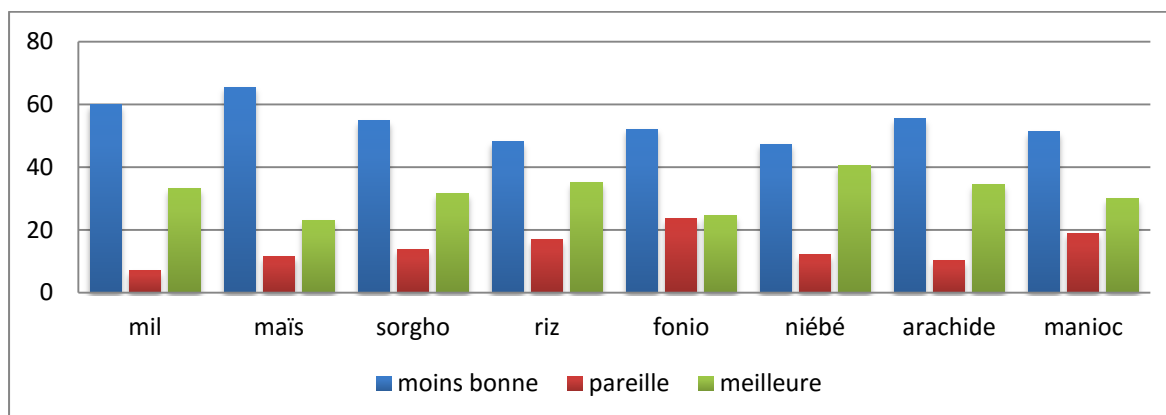
Source : ENSAS, 2016

2.4.1.1. Appréciation de la campagne agricole 2015/2016

Il a été demandé aux ménages de comparer la production de la campagne agricole 2015/2016 à celle issue de la campagne précédente, pour les spéculations : mil, maïs, sorgho, riz, fonio, niébé, arachide et manioc. Le graphique 16 révèle que la production agricole a globalement baissé dans le pays. Selon le graphique 16, environ 65% des ménages concernés ont estimé que la production de maïs a reculé en 2015/2016, comparativement à 2014/2015. Cette contraction de la production est également évoquée pour ce qui concerne les autres spéculations telles que le mil (60%), le sorgho (55%), l'arachide (55%), le manioc (50%) et le fonio (50%).

Les résultats divergent avec la pluviométrie qui a été meilleure en 2015/2016, par rapport à 2014/2015. Avec un profil excédentaire sur le plan national, les cumuls pluviométriques en 2015 ont varié entre 1700 mm et 240 mm. Tandis qu'ils étaient compris entre 1500 mm et 112 mm, un an auparavant.

Graphique 16: Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015/2016 par rapport à celle de 2014/2015

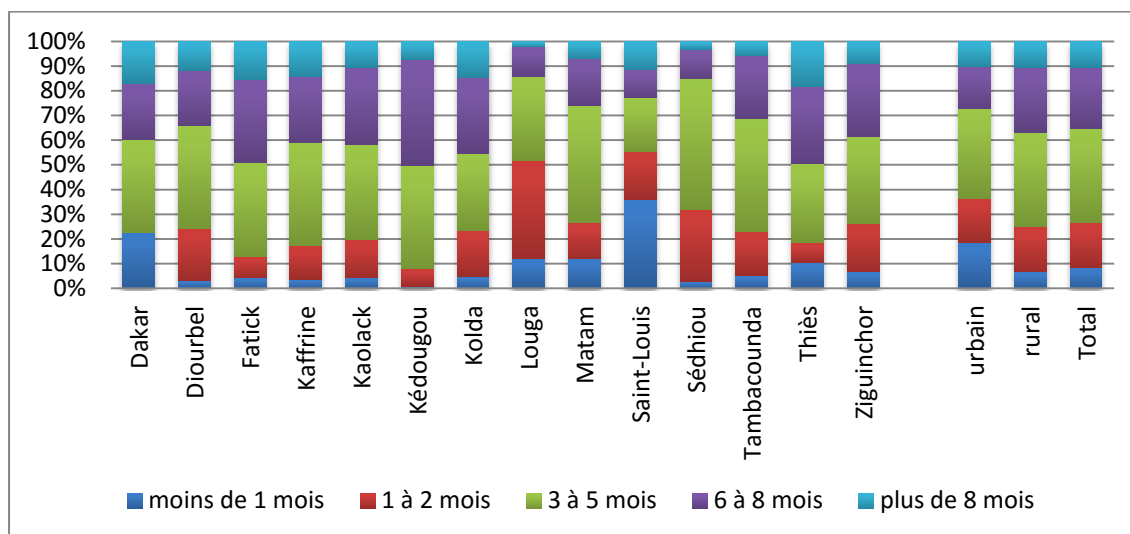


Source : ENSAS, 2016

2.4.1.2. Disponibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire est appréhendée à travers le nombre de mois de couverture de la production agricole des ménages agricoles de la campagne de 2015. Les résultats affichent une faible durée des stocks issus de la production céréalière : environ 26% des ménages agricoles ont estimé que leur stock céréalière ne pourra pas couvrir deux mois de consommation. Le milieu urbain est le plus affecté avec près de 20% des ménages ayant un taux de couverture de moins d'un mois contre 7% en milieu rural. Des disparités sont notées entre les différentes régions. Les régions présentant les plus faibles taux de couverture des besoins de consommation des ménages agricoles par les récoltes sont Dakar, Matam, Louga et Saint-Louis. Dans ces régions, plus de 10% des ménages agricoles ont estimé qu'ils ne disposent pas d'un mois entier de stocks céréalières.

Graphique 17 : Couverture (en mois) de la production céréalière issue de la campagne 2015/2016



Source : ENSAS, 2016

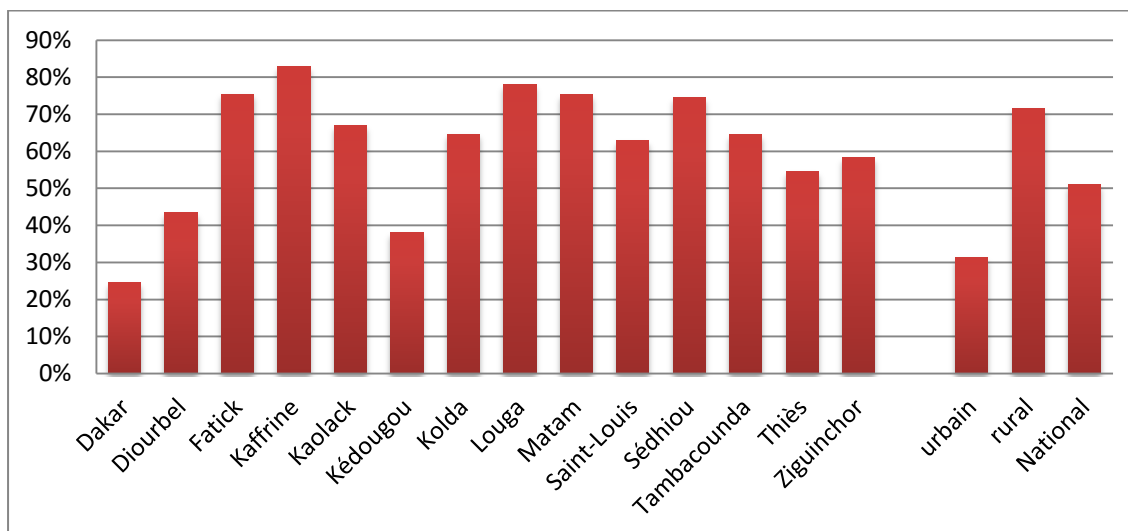
2.4.2. Pratique de l'élevage

L'élevage constitue une composante importante de l'économie sénégalaise. Il occupe près de 60% des ménages agricoles et a contribué à hauteur de 4,3% du PIB en 2013. Il est aussi également la principale assurance contre les risques pour les populations pauvres dont les moyens d'existence reposent sur l'agriculture pluviale. Le nombre de familles vivant directement de l'élevage est estimé à près de 350 000, soit environ 3 millions d'individus, issus pour la plupart des couches les plus vulnérables du monde rural⁴.

Les résultats de l'enquête montrent qu'au niveau national, la majorité des ménages (51%) possèdent des animaux. L'élevage est plus pratiqué en milieu rural où il concerne 72% des ménages, contre 31% en milieu urbain.

⁴ ANSD : étude sur les paramètres techniques de l'agriculture et de l'élevage

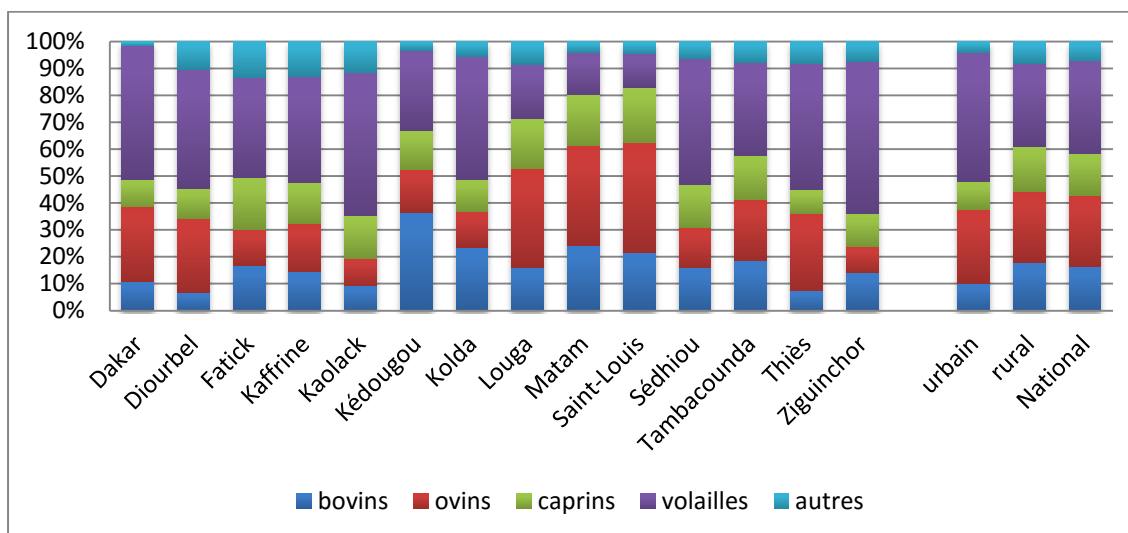
Graphique 18 : Répartition (en %) selon la pratique de l'élevage et la région



Source : ENSAS, 2016

Les volailles (34%), les ovins (27%), les bovins (16%) et les caprins (15%) constituent l'essentiel du cheptel. La pratique de l'élevage est restée relativement élevée dans une partie du bassin arachidier (Kafrine, Fatick), dans la zone Sylvio-Pastorale (Matam, Louga) et au niveau de la région de Sédhiou où plus de 70% des ménages sont concernés. Le bétail est plus élevé dans la zone sylvo-pastorale. La volaille est plus élevée dans les régions de Dakar (13%), Kolda (11%) et Thiès (14%).

Graphique 19 : répartition du Cheptel selon les régions (%)



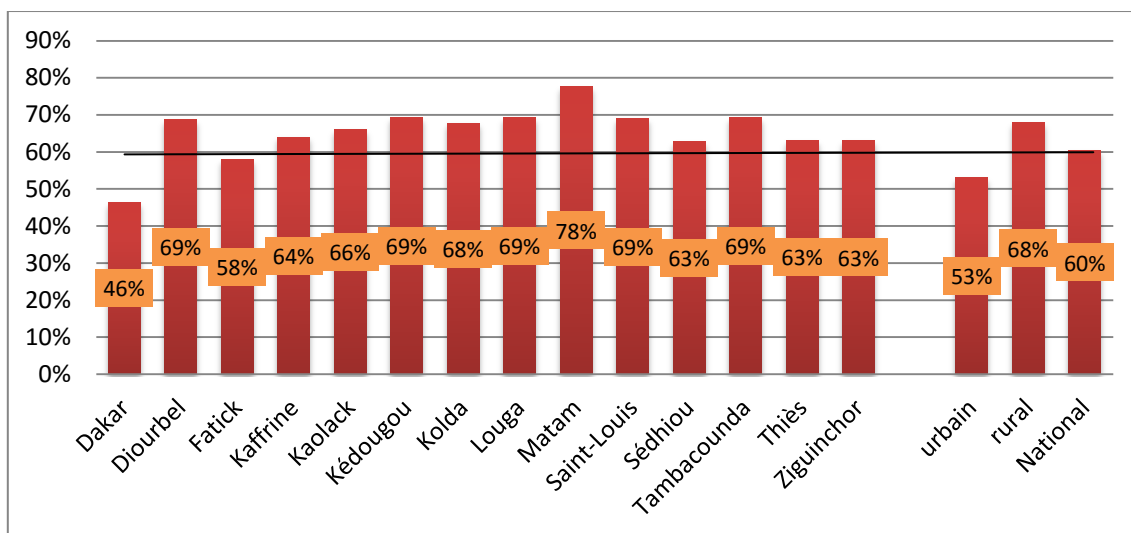
Source : ENSAS, 2016

CHAPITRE 3 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE

3.1. Dépenses alimentaires des ménages

L'évaluation de la part du budget allouée à l'alimentation permet d'apprécier le niveau de vulnérabilité économique des ménages. En moyenne, près de 60% des dépenses annuelles des ménages sont consacrées à l'alimentation. Cette situation est plus accentuée en milieu rural où elle est estimée à 68%. La part du budget dépensé dans les dépenses totales dépasse 60% dans toutes régions du pays à l'exception de Dakar (46%) et Fatick (58%). Avec 78%, la part des dépenses alimentaire dans les dépenses totales est plus élevée dans la région de Matam.

Graphique 20 : Part des dépenses annuelles consacrées à l'alimentation par région (moyenne)



Source : ENSAS 2016

3.2. Etat de la consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite, calculé sur la base de la fréquence, la diversité et l'importance nutritionnelle des groupes d'aliments consommés par le ménage, au cours des sept (07) précédant le passage de l'agent enquêteur. Avec le SCA, les ménages sont classés en trois groupes de consommation : pauvre, limite et acceptable.

3.2.1. Le SCA au niveau national

Les résultats de l'enquête (Graphique 21) ont montré que 83,1% des ménages Sénégal ont une consommation alimentaire acceptable, soit une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2013 où, cette proportion s'était établie à 81,2%.

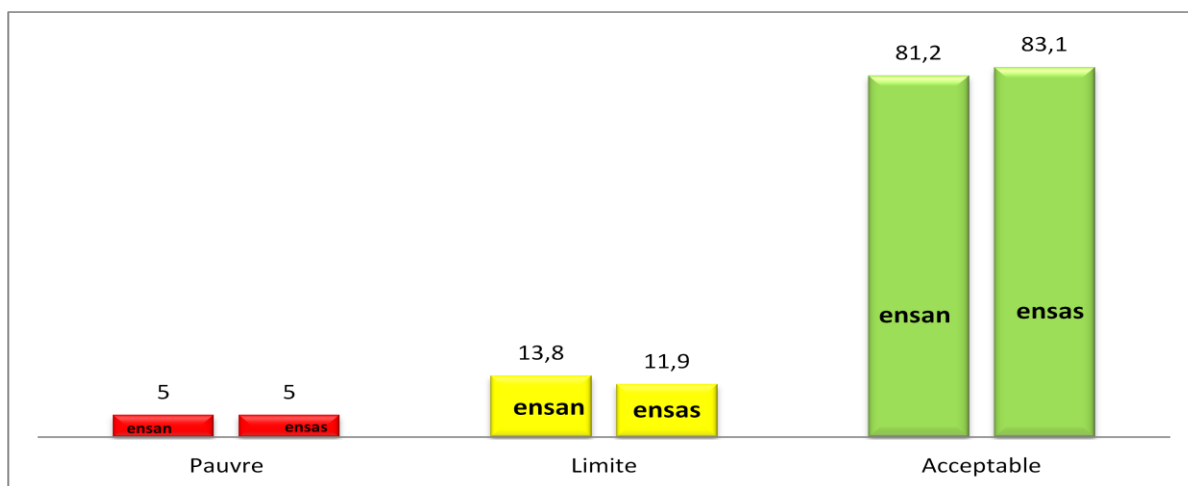
Le nombre de ménages ayant une consommation alimentaire limite, s'établit à 181 348, soit une proportion de 11,9%, après les 13,8% de juin 2013.

Pour ce qui est de la consommation alimentaire pauvre, le taux se situe à 5,0% pour un total de 75 689 ménages. Ce taux n'a pas varié entre 2013 et 2016.

Il convient de rappeler que le SCA est un indicateur influencé par des effets saisonniers. Les deux enquêtes n'ont pas été menées pendant des périodes correspondantes de l'année

(ENSAN en juin et ENSAS en janvier). Ces raisons commandent une certaine prudence dans la comparaison des résultats des deux enquêtes.

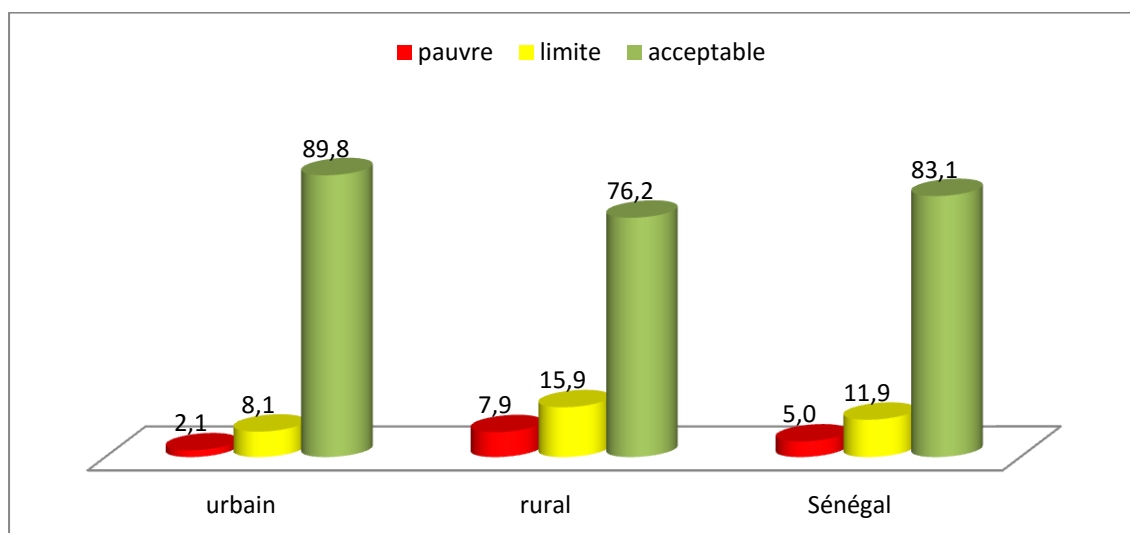
Graphique 21 : Evolution du groupe de consommation alimentaire entre juin 2013 et janvier 2016



Source : ENSAS 2016, ENSAN 2013

L'analyse selon le milieu de résidence laisse apparaître des disparités les zones rurale et urbaine (Graphique 22). En effet, la proportion des ménages avec une consommation alimentaire acceptable est de 76,2% tandis qu'elle se situe à 89,8% en milieu urbain. Le pourcentage de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est 4 fois plus élevé en milieu rural, comparativement au milieu urbain (7,9% contre 2,1%).

Graphique 22 : Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence

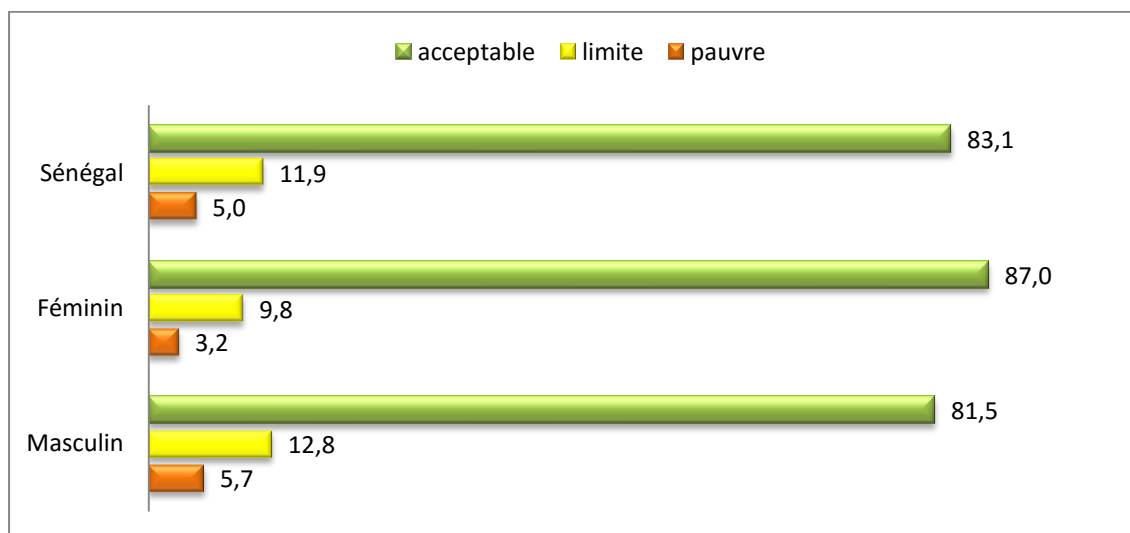


Source : ENSAS 2016

Les ménages dirigés par les femmes ont une meilleure consommation alimentaire, en comparaison avec ceux dirigés par les hommes. En effet, dans 87,0% des cas de ménages

conduits par une femme, la consommation alimentaire est acceptable. Ce taux est de 81,5% au niveau des ménages dirigés par les hommes (Graphique 23).

Graphique 23 : Groupe de consommation alimentaire selon le sexe du CM

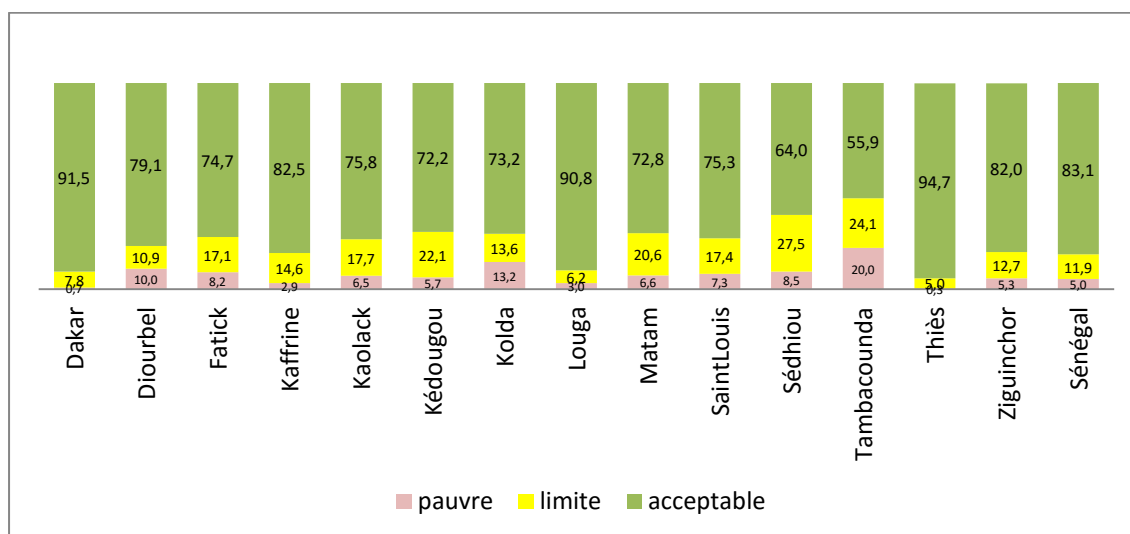


Source : ENSAS 2016

3.2.2. Le SCA au niveau régional et départemental

Selon le graphique 24, les proportions de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre ou limite sont plus importantes dans les régions de Tambacounda (44,1%), Sédhiou (36,0%), Kédougou (27,8%), Matam (27,2%), Kolda (26,9%), Fatick (25,3%). Dans chacune de ces régions, la consommation alimentaire déficitaire concerne au moins le quart de la population.

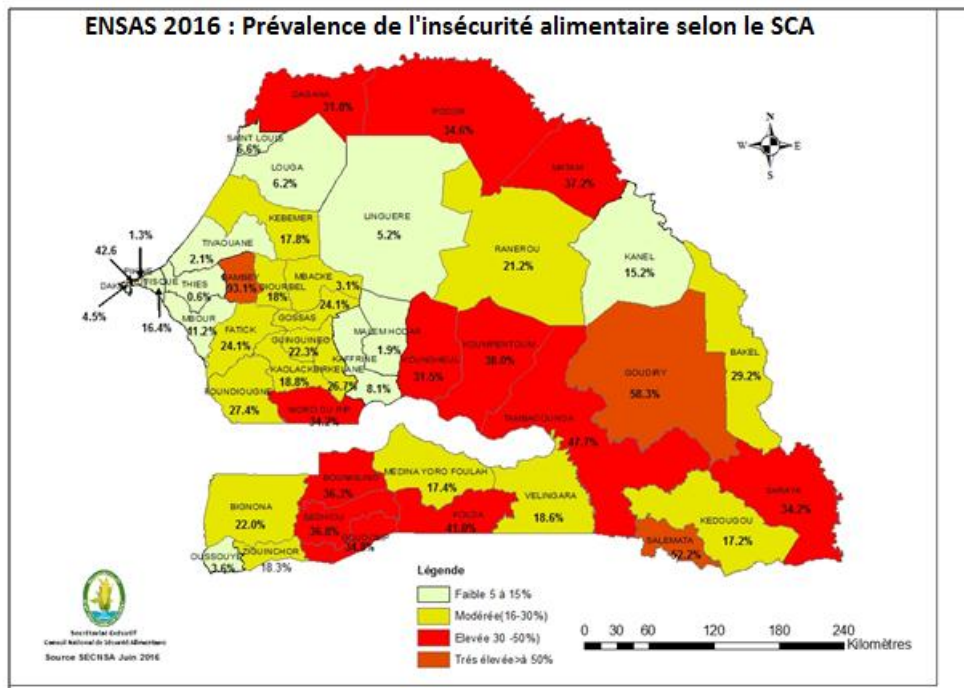
Graphique 24 : Groupe de consommation alimentaire selon la région



Source : ENSAS 2016

L'analyse selon le département présente des différences importantes. En effet, dans une dizaine de département du Pays, plus de 9 ménages sur 10 ont une consommation alimentaire acceptable. Il s'agit des départements de Thiès (99,4%), Pikine (98,7%), Malem Hoddar (98,1 %), Tivaouane (97,9 %), Mbacké (96,9 %), Oussouye (96,4 %), Dakar (95,5 %), Linguère (94,8 %), Louga (93,8 %), Saint-Louis (93,4 %) et Kaffrine (91,9 %). Par contre, dans les départements tels que Bambey (6,9%), Goudiry (41,7%) et Matam (47,8%), plus d'un ménage dix n'a pas une consommation alimentaire adéquate (Graphique 25).

Graphique 25 : Groupe de consommation alimentaire selon le département



Source : ENSAS 2016

CHAPITRE 4 : CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATION

4.1. Chocs subis par les ménages

4.1.1. Difficultés alimentaires

Au cours des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur, plus de la moitié (53,3%) des ménages ruraux ont déclaré avoir connu des difficultés pour se nourrir (Tableau 1). Cette proportion est de 46,7% en milieu urbain. Parmi les ménages ayant eu des difficultés sur la période, 80,2% ont eu une consommation alimentaire adéquate au moment de l'enquête.

Tableau 1 : Répartition selon la connaissance de difficultés à se nourrir lors des 12 mois précédant le passage de l'agent enquêteur (Tableau 1).

		Difficultés à se nourrir	
Variables	Modalités	Non	Oui
Milieu de résidence	Urbain	64,3	46,7
	Rural	35,7	53,3
	Total	100,0	100,0
Groupe de consommation alimentaire	Pauvre	2,1	6,0
	Limite	6,1	13,9
	Acceptable	91,8	80,2
	Total	100,0	100,0

Source : ENSAS 2016

Dans l'ensemble, le manque de revenus est plus cité (61,0%) comme difficultés connues au cours de l'année précédant le passage de l'agent enquêteur. L'insuffisance des récoltes est également une difficulté qui a affecté 27,8% des ménages. L'insuffisance des récoltes a affecté 46,6% des ménages ruraux contre 6,2% de ménages urbains. Quant au manque de revenus, il a concerné 78,9% des ménages urbains contre 45,4% de ménages ruraux (Tableau 2).

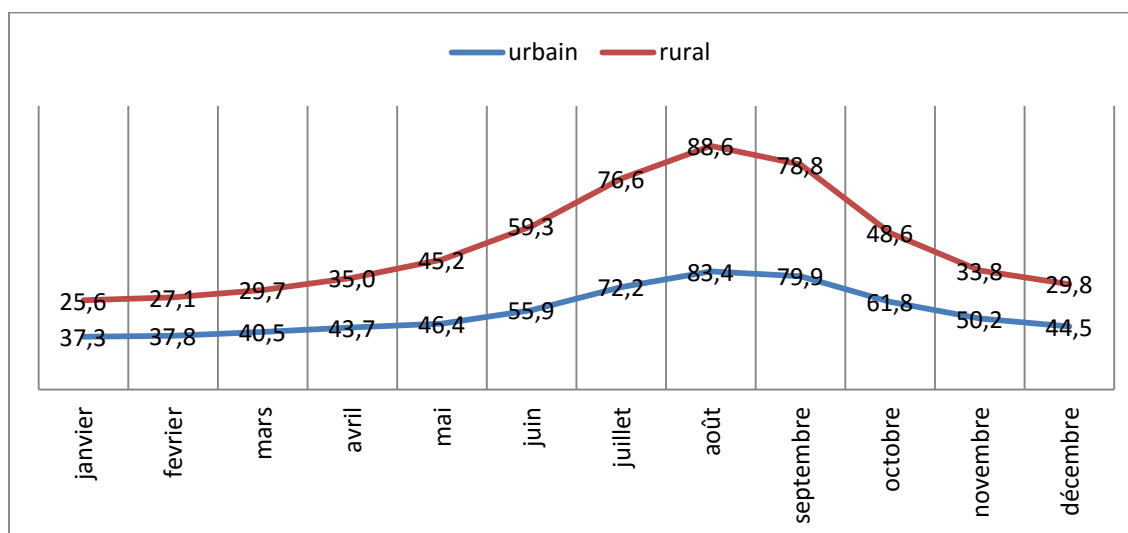
Tableau 2 : Les difficultés rencontrées et le milieu de résidence

Difficultés rencontrées	Urbain	Rural	Total
Récolte agricole insuffisante	6,2	46,6	27,8
Manque de revenu	78,9	45,4	61,0
Absence de céréales l	1,7	1,2	1,4
Prix des denrées trop	7,9	1,8	4,7
Baisse du prix du bétail	0,1	0,5	0,3
Marchés physiquement	0,1	0,2	0,1
Autres	5,1	4,3	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : ENSAS 2016

Le graphique 26 montre que les difficultés alimentaires ont commencé à frapper la moitié des ménages ruraux à partir du mois de juin. Le pic est atteint en août pendant lequel, 88,6% des ménages du monde rural ont eu des difficultés pour s'alimenter. La courbe amorce une descente rapide à partir d'octobre (48,6%), pour s'établir à moins de 30% à la fin de l'année. Les ménages urbains suivent la même tendance avec une évolution moins erratique. En effet, à l'instar de leurs homologues ruraux, les ménages urbains connaissent plus de difficultés alimentaires sur la période juin-septembre. Toutefois, les difficultés se frappent plus de la moitié de ces ménages même au-delà du mois de septembre.

Graphique 26 : Evolution des difficultés alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête

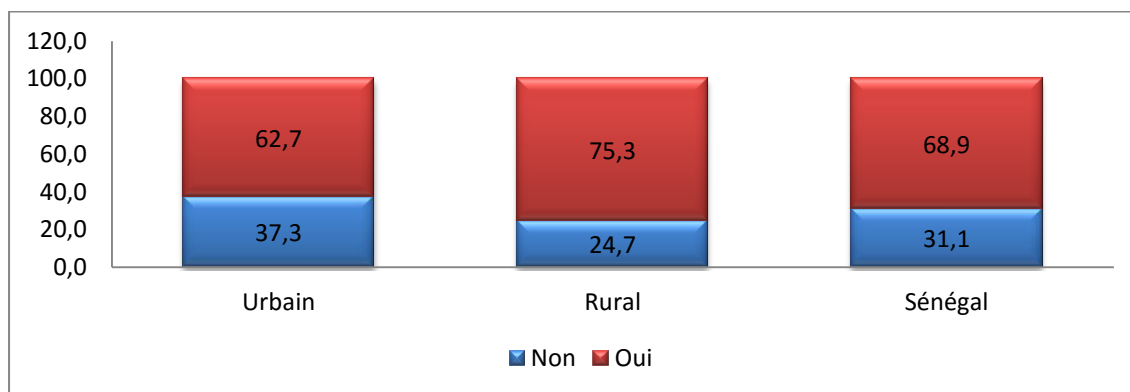


Source : ENSAS 2016

4.1.2. Chocs d'ordre divers

Il a été demandé aux ménages de lister les principaux chocs subis au cours des six (06) derniers mois précédant le passage de l'agent enquêteur. Les résultats ont montré qu'au niveau national, 68,9% des ménages ont été affectés par un choc au cours de la période indiquée. Cette proportion est de 75,3% en milieu rural et 62,7% (Graphique 27).

Graphique 27 : Répartition selon le choc subi au cours des six mois précédant l'enquête



Source : ENSAS 2016

Les principaux chocs subis par les ménages sont liés à la variation des prix : hausse du prix des denrées alimentaires (37,2%), augmentation du prix des intrants (20,1%) et baisse des prix des produits vendus par les ménages (19,5%). sont les trois principaux chocs confrontés par les ménages.

Tableau 3 : Principaux chocs subis au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête

Choc	Pourcentage ménages atteints
Hausse prix denrées alimentaires	37,3
Baisse prix produits	20,1
Hausse des prix intrants	19,5
Maladie/accident	17,9
Perte revenus	14,8
Pénurie eau	12,5
Vol	10,3
Maladies animales	10,0
Invasion d'insectes	9,8
Inondations	9,5
Maladies des plantes	9,3

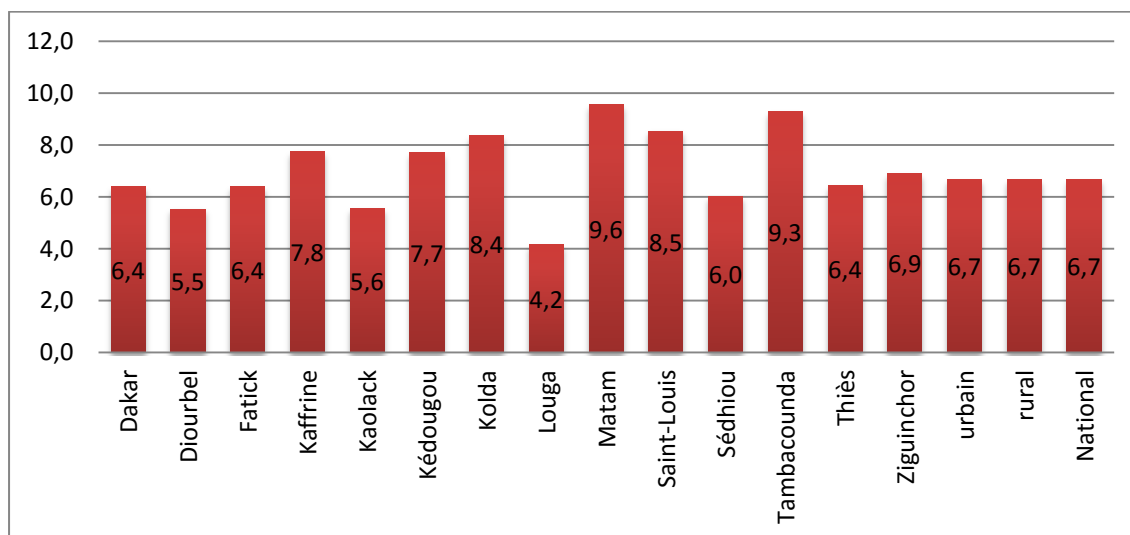
Source : ENSAS 2016

4.2. Stratégies d'adaptation

Au cours des 7 jours précédant l'enquête, les ménages ont eu à recourir à des stratégies pour faire face à des difficultés d'ordre alimentaire. Ces stratégies sont mesurées par l'indice réduit de stratégie de survie (CSI). Ce dernier mesure la fréquence et la sévérité des comportements de consommation alimentaire, adoptés par les ménages pour surmonter un manque de nourriture. Plus le score est élevé, plus les ménages ont eu recours à ces stratégies d'adaptation.

L'analyse du graphique illustre que le milieu urbain et le milieu rural ont le même score (6.7). Les ménages de Matam (9,6), Tambacounda (9,3), Saint-Louis (8,5), Kolda (8,4), Kaffrine (7,8) et Kédougou (7,7) ont les scores moyens les plus élevés. Cette situation suggère qu'ils ont plus de difficultés alimentaires à surmonter. Les ménages des régions de Kaolack, Diourbel et Louga ont moins recouru à ces stratégies d'adaptation au cours des sept derniers jours précédant l'enquête avec les scores moyens les plus faibles.

Graphique 28: CSI moyen des ménages selon les régions



Source : ENSAS 2016

ANNEXE

Tableau 4 : Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015 par rapport à celle de 2013 par région (%)

	mil			maïs			sorgho			riz		
	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure
Dakar	58	9	33	0	36	64	0	100	0	8	15	77
Diourbel	47	10	44	56	20	24	43	16	41	67	14	19
Fatick	62	3	35	62	13	25	51	17	32	55	13	32
Kafrine	71	5	24	78	6	16	80	5	14	88	2	10
Kaolack	69	7	24	70	3	28	57	8	35	25	8	67
Kédougou	76	4	21	72	7	21	65	22	14	45	6	49
Kolda	85	5	10	85	6	10	82	11	7	68	13	19
Louga	54	9	37	70	9	21	39	11	50	61	14	25
Matam	53	8	38	65	14	21	28	12	61	81	6	13
Saint-Louis	74	5	21	71	10	19	78	3	18	40	24	37
Sédhiou	46	25	29	39	30	31	31	48	21	26	35	39
Tambacounda	64	8	28	51	15	34	49	11	41	50	22	28
Thiès	38	2	60	55	19	26	28	0	72	35	30	35
Ziguinchor	67	4	29	68	5	27	67	24	9	51	6	43
urbain	57	7	41	55	18	27	36	31	32	37	21	42
rural	60	7	37	67	11	23	57	12	31	50	16	34
Total	60	7	37	65	12	23	55	14	31	48	17	35

Source : ENSAS, 2016

Tableau 5 : Appréciation des ménages agricoles de la production de 2015 par rapport à celle de 2013 par région (%) (Suite)

	fonio			niébé			production arachide			production manioc		
	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure	moins bonne	pareil	meilleure
Dakar	0	100	0	10	23	66	20	25	55	17	62	22
Diourbel	66	18	16	48	12	40	40	12	48	70	23	7
Fatick	34	53	13	43	16	41	64	4	31	36	42	22
Kafrine	73	0	27	65	9	26	78	4	18	96	0	4
Kaolack	16	9	75	41	9	49	70	3	28	21	0	79
Kédougou	81	13	6	78	10	11	67	9	24	63	18	19
Kolda	85	6	9	70	15	15	76	8	16	97	0	3
Louga	44	24	32	43	13	44	59	10	31	47	9	44
Matam	0	0	100	52	31	17	56	19	25	65	0	35
Saint-Louis	100	0	0	62	4	33	39	34	27	59	0	41
Sédhiou	38	44	18	44	24	32	31	26	43	38	38	24
Tambacou	49	25	26	58	16	26	51	19	29	46	22	31

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

nda												
Thiès	25	0	75	44	3	54	27	8	65	36	6	58
Ziguinchor	51	10	40	41	11	48	48	13	40	56	13	31
urbain	38	45	17	38	15	47	42	15	42	41	33	25
rural	54	20	26	48	12	40	57	9	33	53	16	31
Total	52	23	25	47	12	41	56	10	34	51	19	30

Tableau 6: Nombre de mois de couverture de la production céréalière des ménages (%)

	moins de 1 mois	1 à 2 mois	3 à 5 mois	6 à 8 mois	plus de 8 mois
Dakar	0	0	38	24	38
Guédiawaye	24	0	42	34	0
Pikine	48	0	26	26	0
Rufisque	30	0	54	0	17
Bambey	1	26	54	14	5
Diourbel	2	25	32	32	9
Mbacké	8	8	29	27	28
Fatick	3	8	35	35	18
Foundiougne	4	7	43	34	12
Gossas	9	11	40	26	13
Brelan	2	15	33	37	13
Kaffrine	8	23	41	15	14
Koungheul	2	8	57	19	14
Malem Hoddar	0	5	27	51	17
Guinguinéo	2	10	32	44	11
Kaolack	6	7	36	36	16
Nioro du Rip	4	23	43	23	7
Kédougou	2	3	45	47	4
Salémata	0	28	47	21	4
Saraya	0	1	32	50	16
Kolda	9	47	35	8	1
Medina Yoro foulda	1	10	39	40	10
Vélingara	4	5	25	41	25
Kébémér	8	41	30	15	6
Linguère	9	62	21	8	0
Louga	17	20	48	14	1
Kanel	14	11	42	22	10
Matam	12	18	52	14	5
Ranérou	7	15	47	28	3
Dagana	26	8	30	20	16
Podor	34	30	22	9	5
Saint-Louis	69	0	0	0	31
Boukiling	2	24	41	26	7
Goudomp	3	47	43	5	1
Sédhiou	4	14	78	2	2
Bakel	6	15	42	31	6
Goudiry	3	3	51	36	7
Koumpentoum	1	35	36	25	3

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

	moins de 1 mois	1 à 2 mois	3 à 5 mois	6 à 8 mois	plus de 8 mois
Tambacounda	8	15	51	19	7
Mbour	11	5	31	47	7
Thiès	15	10	26	39	10
Tivaouane	7	10	37	10	36
Bignona	4	21	34	30	11
Oussouye	4	3	37	46	11
Ziguinchor	18	27	38	15	2

Source : ENSAS, 2016

Fréquence de consommation des différents groupes alimentaires au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête (%)

	Céréales, racines, tubercules			légumineuses			légumes			fruits		
	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois	0 fois	1 à 4 fois	7 à 6 fois	0 fois	3 à 4 fois	5 à 6 fois	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois
Dakar	0	1	99	33	56	11	6	13	82	44	9	47
Diourbel	0	1	99	25	54	20	29	45	26	60	5	35
Fatick	0	1	99	40	37	24	33	37	31	81	3	16
Kaffrine	0	1	99	14	33	53	18	28	54	75	7	18
Kaolack	1	0	99	28	50	22	12	16	72	75	2	24
Kédougou	0	11	89	32	41	27	16	48	36	65	10	25
Kolda	0	10	90	34	41	25	27	48	26	59	17	24
Louga	0	3	97	27	40	33	24	30	45	70	3	27
Matam	0	2	98	60	23	17	35	20	46	87	4	9
Saint-Louis	0	2	98	51	44	6	25	44	31	79	6	15
Sédhiou	0	2	98	48	40	12	12	49	39	68	12	20
Tambacounda	0	2	98	50	37	13	45	43	12	82	5	13
Thiès	0	1	99	22	48	29	5	20	74	57	6	37
Ziguinchor	0	2	98	56	39	5	9	38	53	22	28	49
Total	0	2	98	34	47	19	16	27	56	59	8	33

Source : ENSAS, 2016

Fréquence de consommation des différents groupes alimentaires au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête (%) (Suite)

	viande/poisson/œuf			lait/produits laitiers			huile/gras/beurre			sucre/produits sucrés		
	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois	0 fois	1 à 4 fois	5 à 7 fois
Dakar	10	20	70	19	15	66	2	10	89	3	6	91
Diourbel	13	24	63	50	21	29	6	24	71	16	14	71
Fatick	18	32	50	52	22	27	11	43	45	6	22	71
Kaffrine	47	35	18	42	36	22	8	50	42	7	16	77
Kaolack	37	38	24	42	23	35	10	41	49	38	16	46
Kédougou	24	62	14	57	37	6	23	62	15	24	37	39
Kolda	16	65	19	47	38	15	28	59	13	21	29	50

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Louga	14	43	44	27	31	41	8	11	81	17	11	72
Matam	37	23	41	57	10	33	7	9	84	13	11	76
Saint-Louis	29	36	35	38	29	33	8	17	76	7	12	81
Sédhiou	35	28	37	63	30	7	12	57	31	24	25	51
Tambacounda	47	36	17	62	21	17	28	47	25	32	28	40
Thiès	12	39	49	29	22	49	0	8	92	1	9	90
Ziguinchor	9	26	65	55	25	20	6	47	47	9	14	77
Total	19	31	50	37	22	41	7	23	70	11	13	76

Source : ENSAS, 2016

Coefficient de corrélation des différents indicateurs avec le score de consommation alimentaire

indice réduit de stratégie de survie	-0.1675*
	0.0000
indice de diversité alimentaire	0.7859*
	0.0000
part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales	-0.2059*
	0.0000
revenu global du ménage	0.1042*
	0.0025
nombre de mois de stock	0.1353*
	0.0000
nombre de repas pris par les personnes âgées de 5 ans ou plus	0.2088*
	0.0000
nombre de repas pris par les personnes âgées de 6-59 mois	0.2328*
	0.0000
nombre de repas quotidiens habituel des personnes âgées de 5 ans ou plus	0.1598*
	0.0000
nombre de repas quotidiens habituel des personnes âgées de 6-59 mois	0.2038*
	0.0000

Source : ENSAS 2016 (*) significatif au seuil de 5%

Le tableau montre que le score de consommation alimentaire est significativement corrélé avec les principaux indicateurs d'accès à la nourriture, de disponibilité, de diversité alimentaire et de mesure de la pauvreté. Ainsi le score de consommation alimentaire est un bon proxy pour évaluer le niveau de sécurité alimentaire des ménages sénégalais.

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Région	Département	proportion de ménages ruraux	Nombre de DR ruraux	Nombre de DR urbain	Total DR
Dakar	Dakar	0	0	15	15
Dakar	Guédiawaye	0	0	15	15
Dakar	Pikine	0	0	15	15
Dakar	Rufisque	22%	4	11	15
Diourbel	Bambey	88%	11	4	15
Diourbel	Diourbel	48%	7	8	15
Diourbel	Mbacké	92%	11	4	15
Fatick	Fatick	85%	11	4	15
Fatick	Foundiougne	76%	11	4	15
Fatick	Gossas	85%	11	4	15
Kaffrine	Birkelane	92%	11	4	15
Kaffrine	Kaffrine	73%	10	5	15
Kaffrine	Koungheul	85%	11	4	15
Kaffrine	Malem Hoddar	92%	11	4	15
Kaolack	Guinguinéo	76%	11	4	15
Kaolack	Kaolack	36%	5	10	15
Kaolack	Nioro du Rip	89%	11	4	15
Kédougou	Kédougou	58%	8	7	15
Kédougou	Salémata	80%	11	4	15
Kédougou	Saraya	94%	11	4	15
Kolda	Kolda	55%	8	7	15
Kolda	Medina Yoro foula	95%	11	4	15
Kolda	Vélingara	69%	10	5	15
Louga	Kébémér	89%	11	4	15
Louga	Linguère	80%	11	4	15
Louga	Louga	68%	10	5	15
Matam	Kanel	75%	12	3	15
Matam	Matam	78%	11	4	15
Matam	Ranérou	94%	11	4	15
Saint-Louis	Dagana	51%	7	8	15
Saint-Louis	Podor	81%	11	4	15
Saint-Louis	Saint-Louis	23%	5	10	15
Sédhiou	Bounkiling	83%	11	4	15
Sédhiou	Goudomp	81%	11	4	15
Sédhiou	Sédhiou	73%	11	4	15
Tambacounda	Bakel	68%	10	5	15
Tambacounda	Goudiry	86%	11	4	15

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Région	Département	proportion de ménages ruraux	Nombre de DR ruraux	Nombre de DR urbain	Total DR
Tambacounda	Koumpentoum	89%	11	4	15
Tambacounda	Tambacounda	57%	8	7	15
Thiès	Mbour	39%	5	10	15
Thiès	Thiès	37%	5	10	15
Thiès	Tivaouane	70%	10	5	15
Ziguinchor	Bignona	83%	11	4	15
Ziguinchor	Oussouye	91%	12	3	15
Ziguinchor	Ziguinchor	17%	4	11	15
Total			404	271	675

Tableau : répartition des groupes de consommation selon les départements

Régions	Départements	Pauvre	Limite	Acceptable
Dakar	Dakar	1%	4%	95%
Dakar	Guédiawaye	2%	41%	57%
Dakar	Pikine	0%	1%	99%
Dakar	Rufisque	1%	16%	84%
Diourbel	Bambey	49%	45%	7%
Diourbel	Diourbel	10%	8%	82%
Diourbel	Mbacké	0%	3%	97%
Fatick	Fatick	8%	16%	76%
Fatick	Foundiougne	6%	22%	73%
Fatick	Gossas	17%	7%	76%
Kafrine	Birkelane	11%	16%	73%
Kafrine	Kafrine	1%	7%	92%
Kafrine	Koungheul	2%	30%	68%
Kafrine	Malem Hodar	0%	2%	98%
Kaolack	Guinguinéo	3%	20%	78%
Kaolack	Kaolack	7%	12%	81%
Kaolack	Nioro du Rip	8%	26%	66%
Kédougou	Kédougou	5%	13%	83%
Kédougou	Salémata	10%	42%	48%
Kédougou	Saraya	5%	29%	66%
Kolda	Kolda	26%	15%	59%
Kolda	Medina Yoro Foula	4%	14%	83%
Kolda	Vélingara	6%	13%	81%
Louga	Kébémér	7%	11%	82%
Louga	Linguère	0%	5%	95%
Louga	Louga	2%	4%	94%
Matam	Kanel	3%	12%	85%
Matam	Matam	9%	28%	63%
Matam	Ranérou	5%	16%	79%
Saint-Louis	Dagana	1%	30%	68%
Saint-Louis	Podor	17%	18%	65%

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Régions	Départements	Pauvre	Limite	Acceptable
Saint-Louis	Saint-Louis	1%	6%	93%
Sédhiou	Boukiling	8%	28%	64%
Sédhiou	Goudomp	13%	22%	65%
Sédhiou	Sédhiou	5%	32%	63%
Tambacounda	Bakel	1%	28%	71%
Tambacounda	Goudiry	37%	21%	42%
Tambacounda	Koumpentoum	21%	17%	62%
Tambacounda	Tambacounda	21%	27%	52%
Thiès	Mbour	1%	11%	89%
Thiès	Thiès	0%	1%	99%
Thiès	Tivaouane	0%	2%	98%
Ziguinchor	Bignona	10%	12%	78%
Ziguinchor	Oussouye	0%	3%	96%
Ziguinchor	Ziguinchor	2%	16%	82%

Source : ENSAS, 2016

QUESTIONNAIRE



SYSTEME D'ALERTE PRECOCE (SAP)

Enquête nationale de sécurité alimentaire au Sénégal (ENSAS 2016)

QUESTIONNAIRE MENAGE

Le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SECNSA), à travers le Système d'Alerte précoce (SAP) et ses partenaires, mène une Enquête nationale de Sécurité alimentaire dans tous les 45 départements du pays. Le présent questionnaire est administré au chef de ménage ou à tout autre membre du ménage capable de répondre aux questions posées. L'interview dure une trentaine de minutes.

Les informations collectées sont strictement confidentielles. Elles ne seront utilisées qu'à des fins purement statistiques. En aucun cas, ces informations ne pourront être utilisées à des fins de poursuite judiciaire, de contrôle fiscal ou de répression de quelque nature que ce soit.

Janvier 2016

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

SECTION I : IDENTIFICATION

q1	Région	_ _	q2	Département	_ _ _ _
q3	Commune	_ _ _ _ _	q4	DR	_ _ _ _
q5	Milieu de résidence <i>urbain...1 rural....2</i>	_			
q6	Prénom et nom du chef de ménage				
q7	Répondant est-il le Chef de ménage ? <i>Non...0 oui...1</i>	_	q1 0	Enquêteur	_ _
q8	Sinon, prénom et nom du répondant				
q9	Numéro téléphone du ménage				

SECTION II : CARACTERISTIQUES ET CONDITIONS DE VIE DU MENAGE

q20 0	Sexe du chef de ménage 1. masculin 2.féminin	_	q20 1	Age du chef de ménage	_ _ _
q20 2	Statut matrimonial Marié(e) monogame ...1 Marié(e) polygame2 Divorcé(e)/veuf(ve)3 Célibataire4 Autre à préciser.....5	_	q20 3	Niveau d'instruction du chef de ménage Aucun ...0 élémentaire....1 Moyen/Secondaire ...2 Supérieur ...3 Coranique uniquement....4	_
q20 4	Le chef de ménage souffre-t-il de handicap Non0 Physique uniquement.....1 Mental uniquement.....2 Physique et mental3 Autre à préciser4	_	q20 5	Le chef de ménage souffre-t-il de maladie chronique NON.....0 Diabète1 Hyper/hypotension ...2 Drépanocytose...3 VIH/sida...4 Tuberculose.....5 Cancer ...6 Insuffisance rénale ... 7 Autre à préciser.....8	_
q20 6	Taille du ménage (nombre de personnes membres du ménage)	_ _ _ _	q20 7	Nombre de femmes total	_ _ _
q20 8	Nombre total d'enfants 6-59 mois	_ _	q20 9	Nombre de filles 6-59 mois	_ _ _
Q21 0	Nombre de femmes enceintes	_ _	q21 1	Nombre de femmes allaitantes	_ _ _
Q21 2	Quel est le principal composant des murs du logement du ménage ? Paille ...1	_	Q21 3	Quel est le principal composant du toit du logement du ménage ? Tôle ...1 Tuile ...2	

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

	Palme/Bambou ...2 Bois/Planche...3 Terre...4 Semi-dur ...5 Pierre...6 Brique ...7 8 = Autre à préciser ...8			Terre...3 Paille ...4 Dalle ...5 Bois/Planche ...6 Tente ...7 Autre à préciser...8	__
Q21 4	Quel est le principal composant du sol des habitats ? Ciment ...1 Carrelage ...2 Terre battue/sable ...3 Bois/Planche4 Bambou/Palme ...5 Autre à préciser ...6	__			
Q21 5	Quel est le statut d'occupation du ménage ? Propriétaire1 Locataire2 Locataire/acheteur ... 3 Hébergé gratuitement....4 Autre à préciser.....5	__	Q21 6	Quelle est la principale source d'eau de boisson du ménage Robinet d'eau courante1 Forage à pompe.....2 Puits..... ...3 Marigot, rivière, ruisseau, pluies.....4 Autres à préciser.....5	__
Q21 7	Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson dans le ménage ? Bois de chauffe.....1 Charbon.....2 Gaz.....3 Électricité4 Bouses de vache.....5 Autre préciser.....6	__	Q21 8	Quelle est la principale source d'éclairage du ménage ? Électricité SENELEC1 Groupe électrogène.....2 Panneau solaire.....3 Gaz..... 4 Lampe à pétrole/ Lampe à huile.....5 Torche (piles).....6 Autre à préciser.....7	__
	Combien de biens fonctionnels possède le ménage ? (Mettre zéro (0) si le ménage ne possède pas le bien):				

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Q21						
9	N°	Biens	nombre	N°	biens	nombre
	1	Radio	_ _ _	13	Voiture	_ _ _
	2	Téléviseur	_ _ _	14	Moto/Motocyclette	_ _ _
	3	Ordinateur	_ _ _	15	Vélo/Bicyclette	_ _ _
	4	Livebox (Internet)	_ _ _	16	Tracteur	_ _ _
	5	Décodeur de chaînes télévisuelles	_ _ _	17	Charrette	_ _ _
	6	Climatiseur	_ _ _	18	Charrue	_ _ _
	7	Machine à laver	_ _ _	19	Semoir	_ _ _
	8	Machine à coudre	_ _ _	20	Pirogue	_ _ _
	9	Réfrigérateur/Congélateur	_ _ _	21	Filets	_ _ _
	10	Fourneau jambar	_ _ _	22	Motopompe	_ _ _
	11	Ligne téléphone fixe	_ _ _	23	Maisons	_ _ _
	12	Téléphone portable	_ _ _	24	Parcelles de terrain	_ _ _
Q22 0	Le ménage possède-t-il du bétail/volaille ? Non0 Oui1				_ _ sinon aller à Q 222	
Q22 1	Si oui, indiquer le nombre :					
	Bétail	bovins	ovins	caprins	équins	asins
	porcins	camelins				
Q22 2	Comparativement à la campagne agricole de 2014, comment appréciez-vous la production de 2015 pour chacune des spéculations suivantes : mil, maïs, sorgho, riz, fonio, niébé, arachide et manioc ? Code : Largement moins bonne ...1 ; Moins bonne...2 ; Pareille...3 ; Meilleure....4 ; Largement meilleure ...5 ; Non concerné (le ménage ne cultive pas la spéculation).....8 Spéculatio code n Mil maïs sorgho riz fonio niébé arachide manioc saut à programmer en cas de 8 partout					
Q22 3	Environ combien de mois de consommation la production cumulée de 2015 des céréales mil, maïs, sorgho, riz et fonio de cette année pourrait-elle assurer ?					_ _ _ _
	Quelle est la principale céréale consommée par le ménage au cours des 12 derniers mois?					_ _

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Q22 4	Code : Mil.....1 Mais.....2 Sorgho.....3 Riz.....4 Fonio.....5																																					
Q22 5	Quelle est la principale source de provenance de la céréale la plus consommée par le ménage au cours des 12 derniers mois ? Code : Propre production...1 Dons sociaux...2 Achats (marchés/boutiques)3 Autre à préciser ...8 si réponse 1, 2 ou 8 aller à Q227	__																																				
Q22 6	Si la principale source d'approvisionnement en céréales est « achat (marché/ boutique) », quelle est distance entre le village/quartier et le marché/boutique ? Moins d'un km.....1 Entre 1 et 5 km2 Plus de 5km3	__																																				
Q22 7	Au cours de l'année 2015, le ménage a-t-il eu des difficultés pour se nourrir ? Sinon, allez à la section suivante																																					
Q22 8	Si oui, quels sont les mois pendant lesquels le ménage a eu des difficultés pour se nourrir ? NOTE: si non partout aller à la section suivante non...0 ; oui ...1 <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Janv.</td><td>Fév.</td><td>Mars</td><td>Av</td><td>Mai</td><td>Juin</td><td>Juil.</td><td>Aout</td><td>Sept</td><td>Oct.</td><td>Nov.</td><td>Déc.</td> </tr> <tr> <td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td><td>15</td> </tr> <tr> <td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td><td> __ </td> </tr> </table>		Janv.	Fév.	Mars	Av	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	__	__	__	__	__	__	__	__	__	__	__	__
Janv.	Fév.	Mars	Av	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Oct.	Nov.	Déc.																											
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15																											
__	__	__	__	__	__	__	__	__	__	__	__																											
Q22 9	Quelle est la principale raison de ces difficultés? code Récolte insuffisante...1 Manque de revenus2 Absence de céréales locales sur les marchés ...3 Prix des denrées trop élevés ...4 Baisse du prix du bétail5 Marchés physiquement inaccessibles (sécurité, inondations, etc.)...6 Autres à préciser ...7	__																																				

SECTION III : DEPENSES ET REVENUS

Dépenses

	Évaluer les dépenses du ménage (il faut éviter le double emploi. Une dépense doit être prise en compte une seule fois)		
q300	Types de dépenses	Au cours des 30 derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur (mettre zéro si la dépense n'est pas effectuée)	Au cours des 12 derniers mois (mettre zéro si la dépense n'est pas effectuée)

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

1	Alimentation (céréales, viande, poisson, thé, café, sucre, huile, condiments, boissons, etc.)		
2	Eau, électricité		
3	Transport		
4	Santé (soins, consultations, médicaments, médecine traditionnelle, etc.)		
5	Éducation		
6	Logement		
7	Communication (Téléphones fixes, mobiles)		
8	Autres dépenses à préciser		

Revenus

q301	Quelles sont les trois principales sources de revenus du ménage (par ordre d'importance)?			
	Principales sources	origine	Montant en FCFA	périodicité
1	1ère source de revenu	__		__
2	2ème source de revenu	__		__
3	3ème source de revenu	__		__
	Code origine du revenu Pas d'autre source de revenu0 (passez à la section suivante) Vente de produits agricoles1 Vente de produits miniers2 Vente de bétail ou produits d'élevage3 Vente des produits de la pêche4 Vente des produits de la chasse/cueillette.....5 commerce6 salaire du public.....7 salaire du privé.....8 Artisanat.....9 Transport.....10 Transfert d'argent des migrants.....11 Autres (préciser).....12			Code Périodicité Journalière1 Mensuelle2 Trimestrielle.....3 Annuelle.....4

SECTION IV : CONSOMMATION ALIMENTAIRE DU MENAGE

q400	Hier, combien de repas ont été pris par les membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ?	__ __
q401	Hier, combien de repas ont été pris par les membres du ménage âgés de 6-59 mois ?	__ __
q402	habituellement, combien de repas quotidiens prennent les membres du ménage âgés de 5 ans ou plus ?	__ __
q403	habituellement, combien de repas quotidiens prennent les membres du ménage âgés de 6-59 mois ? ?	__ __

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Q404 Combien de jours durant les 7 derniers jours, les membres de votre ménage ont consommé les aliments suivants et comment ces aliments ont été acquis ?
(Utilisez les codes à droite, écrire 0 pour les produits non consommés les 7 derniers jours et si nécessaire noter la source des aliments)

	Produits alimentaires	Q404.1- Nombre de jours de Consommation durant les 7 derniers jours ? Si 0 jour, ne pas préciser le mode d'acquisition	Q404.2- Source principale des aliments consommés ? (Inscrire le code correspondant) Code des sources Propre production (végétale, animale)...1 Pêche/Chasse2 Collecte/Cueillette.....3 Emprunt /achat à crédit.....4 Achat en comptant...5 Troc.....6 Travail contre nourriture7 Don (famille/amis/voisins/communauté).....8 Aide alimentaire (ETAT, ONG/UN).....9
	Riz	__	__
	Pâtes alimentaire, pain/galette et/ou beignets, pain	__	__
	Racines, tubercules : pomme de terre, igname, manioc, patate douce et/ou autres tubercules	__	__
	Autre Céréales : sorgho, mil, maïs	__	__
	Légumineuse/noix : haricots, niébé, arachides, lentille, soja, et/ou autre noix	__	__
	Légumes oranges (légumes riches en vitamine A): (la carotte, le poivron rouge, la citrouille, la patate douce orange, etc.)	__	__
	Les légumes à feuilles vertes (épinards, le brocoli, l'amarante et / ou d'autres feuilles vert foncé, les feuilles de	__	__

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

	manioc etc.)		
	Autres légumes (oignons, tomates, concombre, radis, haricots verts, petits pois, laitue, etc.)	__	__
	Fruits oranges (des fruits riches en vitamine A): mangue, la papaye, l'abricot, pêche etc.)	__	__
	Autres fruits (banane, pomme, citron, mandarine)	__	__
	Viande/abats/volaille (viande en grande quantité et non comme condiment)	__	__
	Poisson/Fruits de mer (en grande quantité)	__	__
	Œufs	__	__
	Lait et Autres produits laitiers : Lait frais/ aigri, yaourt, fromage, autre produits laitiers SAUF margarine / beurre ou de petites quantités de lait pour le thé / café	__	__
	Huile/gras/beurre : huile végétale, palme, beurre de karité, margarine, autres gras/huile	__	__
	Sucre ou produits sucré : sucre, miel, confiture, beignets, bonbons, biscuits, pâtisseries, gâteaux et autres produits sucrés, (boissons sucrées),	__	__
	Condiments/Épices : thé, café/cacao, sel, ail, épices, levure/poudre à pâte, tomate/sauce piquante, viande ou poisson comme condiments, autres condiments y compris	__	__

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

petite quantité de lait pour le thé/café		
--	--	--

Section V : Chocs et stratégies d'adaptation

q500	Au cours des 6 derniers mois, le ménage a-t-il été confronté aux chocs suivants :(lister les chocs)				
	Chocs	Non ..0 Oui ...1		Chocs	Non ..0 Oui ...1
1	Hausse de prix d'intrants agricoles (semences, engrais, matériel agricole)	__	10	Inondations	__
2	Hausse de prix de denrées alimentaires à consommation courante	__	11	Incendie	__
3	Baisse du prix des produits vendus par le ménage	__	12	Pluies insuffisantes	__
4	Invasion d'insectes ou d'oiseaux ravageurs	__	13	Pluies hors saison	__
5	Maladies de plantes	__	14	Conflits/insécurité	__
6	Maladie/accident d'un membre du ménage	__	15	Perte de revenus (perte d'emploi, interruption de transferts)	__
7	Décès d'un membre du ménage qui était contributeur aux dépenses du ménage	__	16	Pénurie d'eau	__
8	vol	__	17	Autre choc à préciser	__
9	Maladies /Morbidité/Mortalité animales	__			

Stratégies d'adaptation

q		Fréquence (en nb de jours de 0 à 7)
501	Au cours des 7 derniers jours, le ménage a-t-il eu à recourir à l'une des stratégies suivantes à cause de difficultés alimentaires :(lister les stratégies une à une. Si la stratégie n'est pas adoptée, inscrire 0 au nombre de jour)	
1	Consommer des aliments moins appréciés, moins chers	__
2	Emprunter des aliments ou dépendre de l'aide de proches (amis, voisins, collègues, parents, etc.)	__
3	Diminuer la quantité des repas	__
4	Acheter des aliments à crédit	__
5	Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants	__
6	Passer une journée sans prendre un repas par manque de moyens	__
7	Envoyer les membres du ménage aller manger ailleurs	__
8	Travailler contre de la nourriture	__
9	Mendier	__
10	Consommer les semences de la prochaine campagne agricole	__

Rapport définitif de l'ENSAS 2016

Section VI : Nutrition des enfants 06-59 mois par le périmètre brachial

Cette section est réservée aux enfants du ménage qui sont âgés de 6 à 59 mois.

Bien veiller à ne pas oublier un enfant conformément à la question q208 de la section II du questionnaire

q600	N01.Prénom (s) et nom	N02 Sexe 1. masculin 2. féminin	N03 Age(en mois révolus)	N04.Périmètre brachial (en millimètres) Mettez 888 si enfant absent 999 si enfant handicapé ou malade au point qu'on ne puisse pas prendre le PB	N05.Présence œdèmes bilatéraux 0. non 1. oui
1		_	_ _	_ _ _ _	_
2		_	_ _	_ _ _ _	_
3		_	_ _	_ _ _ _	_
4		_	_ _	_ _ _ _	_
5		_	_ _	_ _ _ _	_
6		_	_ _	_ _ _ _	_
7		_	_ _	_ _ _ _	_
8		_	_ _	_ _ _ _	_
9		_	_ _	_ _ _ _	_
10		_	_ _	_ _ _ _	_

Fin du questionnaire